

Révision du Plan Climat Air Énergie Territorial de Vitré Communauté



Programme d'actions et mise en œuvre du PCAET de Vitré Communauté

Novembre 2019

INTRODUCTION

Le programme compte 38 actions dont l'objectif est d'assurer la transition du territoire. Il s'articule autour de 8 orientations. Ces actions concernent l'ensemble des secteurs et des objectifs réglementaires du PCAET. Les actions programmées doivent permettre d'atteindre les objectifs de réduction des consommations d'énergie, de développement des énergies renouvelables et de réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Avec la mise en place de ce plan d'actions, VitréCo et la Ville de Vitré devraient être en capacité d'être au niveau du label Cit'ergie d'ici 4 ans.

Thème	Orientation	CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
Animation et mise en œuvre	Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.	AN1	Renforcer le poste de CEP pour soutenir les rénovations des bâtiments des collectivités et développer les énergies renouvelables	P.LECUYER	5
		AN2	Organiser et animer des rencontres entre les communes sur les différentes thématiques de la transition et de l'environnement	Q.LE BRIGANT	7
		AN3	Adopter un plan pour les achats responsables afin d'utiliser la commande publique comme un levier fort de la transition	C.PELLETIER	9
		AN4	Diminuer les consommations d'énergie et la pollution lumineuse de l'éclairage public en poursuivant les investissements et en réduisant les durées d'éclairage, y compris en ville	J-F.CLOAREC	12
		AN5	Massifier l'installation d'EnR sur le patrimoine	J-F.CLOAREC	14
		AN6	Intégrer des critères à impact écologique positif dans toutes aides distribuées par la collectivité ou bien les majorer	P.LECUYER	16
		AN7	Identifier et suivre le budget dédié à la transition	P.FERRANDIN	18
		AN8	Renforcer l'animation du PCAET pour la mise en place, le suivi et l'évaluations des actions, en interne mais également vers les acteurs du territoire et la population	A.LAMY	20
		AN9	Mettre en place un Plan de Déplacement Administration	V.MARVIN	22
Thème	Orientation	CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
Agriculture et alimentation	Une agriculture résiliente et davantage orientée vers la consommation alimentaire locale	AA1	Soutenir le développement des démarches existantes en faveur de l'autonomie des exploitations et la réduction de leurs consommations d'énergie et de leurs émissions de gaz à effet de serre	N.GRILLOT	25
		AA2	Elaboration d'un PAT (projet alimentaire territorial) et développement des circuits courts	A.LAMY	28
		AA3	Protéger les terres agricoles et forestières via les documents d'urbanisme	C.BOILEAU-JACQUET	31
Thème	Orientation	CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
Bâtiment	Le bâti comme secteur porteur de la transition énergétique et réactif au changement climatique	BA1	Poursuivre et intensifier les travaux de rénovation énergétique en renforçant les moyens d'action de la Maison du Logement	M.JEROME	36
		BA2	Formation et le suivi de la performance thermique après travaux	M.JEROME	38
		BA3	Favoriser les projets d'architecture bioclimatique prenant en compte le confort d'été dans le neuf comme dans la rénovation.	R.HENRIO	40
		BA4	Meilleure prise en compte de l'énergie dans les documents d'urbanisme	R.HENRIO/C.FOLIARD	42
		BA5	Promotion des matériaux biosourcés dans la construction	M.JEROME	45
Thème	Orientation	CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
Mobilité et Aménagement	Vers un partage de la place des modes de déplacement et l'incitation à de nouvelles pratiques quotidiennes	MA1	Réalisation d'un schéma directeur cyclable sur Viré Communauté	M.JEROME	48
		MA2	Renforcer le covoiturage pour les déplacements domicile-travail	M.JEROME	51
		MA3	Optimisation des transports collectifs, urbains, interurbains et scolaires à l'échelle communautaire	M.JEROME	54
		MA4	Expérimenter l'autopartage sur une flotte de véhicules électriques / hybrides	M.JEROME	56
		MA5	Faciliter l'usage des modes doux en centralité	M.JEROME	58
		MA6	Création d'un service de conseil en mobilité durable auprès des entreprises & animation par zones d'activités	M.JEROME	61
		MA7	Réalisation d'un plan de Mobilité à l'échelle de l'Agglomération	M.JEROME	64
Thème	Orientation	CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
Biomasse	Développement de la ressource de biomasse pour stocker davantage de carbone et faciliter la transition du territoire	B11	Amélioration de la gestion forestière	Jean-marc CARREAU CPPF	68
		B12	Développement et valorisation du bois bocage	SBV Vilaine Amont - Chevré	70
Thème	Orientation	CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
Production d'énergie	Une production énergétique d'origine renouvelable permettant un approvisionnement sécurisé, en électricité, en chaleur et en biogaz pour les ménages, les entreprises et les collectivités du territoire	PE1	Projet de centrale photovoltaïque (3MWc) à Cornillé sur le dôme de l'ancienne décharge par le SMICTOM	SMICTOM P-Y BOCANDE	73
		PE2	Etude de faisabilité de l'extension du réseau de chaleur du SMICTOM Sud-Est 35	SMICTOM P-Y BOCANDE	75
		PE3	Développer la filière de méthanisation	A.LAMY	77
		PE4	Développement de chaufferies biomasse et de petits réseaux de chaleur	Q.LE BRIGANT	79
		PE5	Développement de la production d'électricité renouvelable en gouvernance partagée	A.LAMY	81
Thème	Orientation	CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
Activités économiques durables	Soutenir le développement des activités économiques dynamiques à faible impact environnemental, dont le rapport à l'énergie est basé sur l'efficacité et la modération	AE1	Améliorer la performance des entreprises du territoire via un CEP entreprises	L.EVAN CCI	84
		AE2	Mettre en place une station GNV sur le territoire en mutualisant les besoins des entreprises (et des collectivités)	A.LAMY	87
		AE3	Mise en place d'exigences fortes sur l'énergie, l'air et le cycle de l'eau dans les zones d'activités : - Par l'inscription de critères eau, énergie, biodiversité dans les règlements pour les nouveaux aménagements - Par la généralisation de l'architecte conseil à toutes les ZA et un élargissement à la thématique énergétique - Par la mise en place de diagnostics flash systématiques lors des départs (location, propriété) - Par la production une extension exemplaire d'un point de vue environnementale pour la ZA Torcé-Etrelles	N.GRILLOT	89
		AE4	Mise en place d'une démarche multi-partenaire « Territoire économe en ressource » par le SMICTOM	SMICTOM	93
Thème	Orientation	CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
Environnement	Une transition énergétique dont les impacts sont positifs pour les autres dimensions environnementales	EN1	Protéger la biodiversité en limitant l'artificialisation des sols, en diminuant l'éclairage nocturne, en protégeant la trame verte et bleue et en renforçant le bocage	R.HENRIO	96
		EN2	Diminuer la consommation d'eau potable	S.DAVENEL	98
		EN3	Suivi et sensibilisation à la qualité de l'air	A.LAMY	100
Modalités de mise en œuvre du PCAET					102

Animation et mise en œuvre

Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.

CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
AN1	Renforcer le poste de CEP pour soutenir les rénovations des bâtiments des collectivités et développer les énergies renouvelables	P.LECUYER	5
AN2	Organiser et animer des rencontres entre les communes sur les différentes thématiques de la transition et de l'environnement	Q.LE BRIGANT	7
AN3	Adopter un plan pour les achats responsables afin d'utiliser la commande publique comme un levier fort de la transition	C.PELLETIER	9
AN4	Diminuer les consommations d'énergie et la pollution lumineuse de l'éclairage public en poursuivant les investissements et en réduisant les durées d'éclairage, y compris en ville	J-F.CLOAREC	12
AN5	Massifier l'installation d'EnR sur le patrimoine	J-F.CLOAREC	14
AN6	Intégrer des critères à impact écologique positif dans toutes aides distribuées par la collectivité ou bien les majorer	P.LECUYER	16
AN7	Identifier et suivre le budget dédié à la transition	P.FERRANDIN	18
AN8	Renforcer l'animation du PCAET pour la mise en place, le suivi et l'évaluation des actions, en interne mais également vers les acteurs du territoire et la population	A.LAMY	20
AN9	Mettre en place un Plan de Déplacement Administration	V.MARIVIN	22

[AN1] Renforcer le service de Conseil en Energie Partagé pour soutenir les rénovations des bâtiments des collectivités et développer les énergies renouvelables

Thème	Animation et mise en œuvre
Orientation	Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.

Les consommations d'énergie des bâtiments représentent des coûts de fonctionnement importants pour les communes et l'intercommunalité. Il est donc important de suivre les consommations et de réhabiliter les bâtiments les plus énergivores.

Vitré Communauté a mis en place en 2013 un Conseil en Énergie Partagé sur le territoire : son temps se répartit de la façon suivante : 1/3 pour Vitré Communauté, 1/3 pour la Ville de Vitré, et 1/3 pour les 34 communes participantes. Ce temps de travail est aujourd'hui largement insuffisant face à l'enjeu et aux actions à entreprendre.

Il est donc indispensable de renforcer ce service pour permettre à l'ensemble des communes d'effectuer des économies de fonctionnement et de récupérer les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) : le coût du service s'autofinance ainsi largement.

L'objectif est d'augmenter le temps CEP dédié aux communes adhérentes à un équivalent temps plein et de procéder à la création d'un poste de thermicien/économe de flux pour Vitré communauté et la ville de Vitré à raison d'un mi-temps pour chaque collectivité.

OBJECTIFS : Réduire les consommations d'énergie des bâtiments communaux et intercommunaux en engageant des rénovations énergétiques d'ampleur
Développer les énergies renouvelables sur les bâtiments communaux
Disposer d'un suivi des consommations de fluides
Mise en place de sobriété dans tous les bâtiments

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES 40% de tous les bâtiments publics concernés par une réduction des consommations d'ici 2030

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : 15,1 GWH

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Validation politique de recrutement
 Etablissement des fiches de poste
 Lancement de la procédure de recrutement

Court terme : Oui

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté (service ressources Humaines)	Philippe LECUYER	ADEME, Région, Communes

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
50 000 €	Vitré Communauté, Ville de Vitré, Communes adhérentes

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de conseillers en énergie partagé en ETP
- Nombre de communes adhérentes au service
- Volume annuel de certificats d'économie d'énergie déposé
- Courbe de suivi de consommation d'énergie
- Courbe de suivi de la production d'énergie renouvelable

[AN2] Organiser et animer des rencontres entre les communes sur les différentes thématiques de la transition et de l'environnement

Thème	Animation et mise en œuvre
Orientation	Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.

Les communes sont volontaires pour la mise en place d'actions concourant à la transition énergétique. Il a été proposé que des rencontres thématiques soient organisées pour permettre aux communes d'échanger autour des bonnes pratiques et de progresser ensemble pour la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Les thématiques peuvent concerner les énergies renouvelables, les matériaux de construction, l'efficacité énergétique, la sensibilisation des publics, l'éclairage public, etc.

OBJECTIFS : Echanger autour des bonnes pratiques et la mise en œuvre (difficulté, facteur clé de succès)

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES 1 à 2 rencontres par an chaque année d'ici 2030

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : Indirect

PRIORITE : +

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>								

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : juin 2020

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	Quentin Le Brigant	En fonction des thématiques : ADEME, Taranis, Air Breizh, SDE, commune témoin

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
Inclus dans le budget du service	Vitré Co, ADEME, Région

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de réunions organisées par an
- Nombre de communes représentées

[AN3] Adopter un plan pour les achats responsables afin d'utiliser la commande publique comme un levier fort de la transition

Thème	Animation et mise en œuvre
Orientation	Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.

La commande publique est l'un des principaux leviers des collectivités pour la mise en place effective de la transition énergétique. Au vu des ambitions demandées par l'État et de l'urgence climatique, il est aujourd'hui indispensable que la lutte contre le changement climatique soit un des principaux critères dans les marchés publics. Il s'agit donc de définir et mettre en œuvre un programme d'achats responsables ambitieux : ce programme doit concerner à la fois les écritures de cahiers des charges et les critères de sélection. Le service de la commande publique doit travailler avec l'ensemble des services pour la mise en œuvre.

OBJECTIFS : Faire de la commande publique un levier fort de la transformation du territoire en faveur de la transition énergétique et de la diminution des émissions de gaz à effet de serre

OBJECTIFS
QUANTITATIFS
CIBLES

IMPACTS NSP
ÉNERGÉTIQUES :

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING :

Dès la validation du plan d'action par un courrier officiel de l' élu en charge à diffuser

Modalités et étapes : Adopter un plan d'achats responsables reposant sur quelques grands principes et déclinés ensuite par service

1/ Formation et sensibilisation des agents aux achats responsables :

- les agents en charge de la commande publique
 - les agents dans les services
- Formations du CNFPT

2/ Sensibiliser les élus à la commande publique responsable, en particulier en vue de la CAO. Le renouvellement des élus en 2020 peut être une opportunité pour les sensibiliser. Formation ARIC

3/ Définition concertée et intégration de clauses de réalisation et critères sur la qualité de l'air intérieur, sur le CO2, sur les perturbateurs endocriniens, etc. dans les marchés publics et les achats.

4/ Intégration de produits bio et locaux dans la restauration collective

5/ Pour les marchés de maîtrise d'œuvre :

- Les marchés de maîtrise d'œuvre doivent être beaucoup plus cadrés pour proposer des scénarios : c'est le rôle du CEP. Il faut être plus exigeant et plus précis dans les cahiers des charges de recrutement d'un maître d'œuvre.
- Puis analyser plus en profondeur les propositions de la maîtrise d'œuvre.
- Demander le coût global

6/ Faciliter les réunions en visioconférence (type Skype) en équipant et formant les collectivités et en autorisant cette pratique dans les cahiers des charges.

7/ Faire participer et former les communes

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	Céline Pelletier et n+1	ADEME, Réseau Grand Ouest

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
Prévoir un budget formation des élus et agents des services – 10 000 €	Vitré Communauté CNFPT ADEME

INDICATEURS DE SUIVI

- Réalisation d'une formation interne et mise en place d'une procédure (note direction) pour intégrer des critères de développement durable dans les marchés.
- Part des marchés intégrant une clause air énergie climat

[AN4] Diminuer les consommations d'énergie et la pollution lumineuse de l'éclairage public en poursuivant les investissements et en réduisant les durées d'éclairage

Thème	Animation et mise en œuvre
Orientation	Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.

L'éclairage public est un poste de consommation d'énergie important. Des investissements ont été réalisés ces dernières années. Cependant une partie du parc d'éclairage public nécessite la poursuite des investissements afin de permettre une amélioration forte des performances.

L'éclairage public connaît un fort effet rebond : les gains en consommation sont compensés par la multiplication des points lumineux. Ainsi la pollution lumineuse est en hausse constante en France. C'est pourquoi le critère d'impact sur la biodiversité doit figurer au côté du critère performance. Des actions complémentaires peuvent être menées, avec l'abaissement de puissance la nuit, et l'extinction des points d'éclairage une partie de la nuit, y compris en milieu urbain. Une trame noire inscrite dans les PLU peut venir appuyer le dispositif. Les communes peuvent également participer au concours « Villes et Villages Étoilés ».

OBJECTIFS : Améliorer l'efficacité énergétique et diminuer la facture liée à l'éclairage public
Diminuer la pollution lumineuse et l'impact sur la biodiversité

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES Réduction de 20% des consommations énergétiques d'éclairage public
Diminution en heures cumulées de fonctionnement par an

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : NSP

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

- Modalités et étapes :*
- Extinction nocturne pour les lotissements et sur les ZA
 - Vérifier que l'extinction nocturne est réelle sur les ZA
 - Abaissement de la luminosité sur les grands axes (-70%)
 - Mise en place de système de détection
 - Budget d'investissement pour le renouvellement des luminaires
 - Participation au concours Villes et Villages Étoilés (voir une commune labélisée : Trégueux)

Court terme : Continuer la politique de déploiement d'extinction nocturne dans les lotissements et les ZA

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Ville de Vitré Vitré Communauté	Jean Fabrice CLOAREC et n+1	SDE 35

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
600 000 euros	Communes pour leur patrimoine Vitré Communauté sur ZA SDE 35

INDICATEURS DE SUIVI

- Consommation énergétique en MWh/An
- Proportion des points lumineux concernés par une extinction nocturne ou une baisse de puissance

[AN5] Massifier l'installation d'EnR sur le patrimoine

Thème	Animation et mise en œuvre
Orientation	Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.

Sur le territoire de Vitré Communauté, on compte assez peu de bâtiments équipés d'un système de production d'énergie renouvelable : pour la chaleur ou l'électricité. Il s'agit donc de développer les équipements de production renouvelable sur les différents bâtiments, en particulier lors des renouvellements de chaudières en choisissant de manière systématique une solution renouvelable.

Des chaufferies bois ou des micro-réseaux de chaleur peuvent être des solutions adaptées en milieu rural. Elles peuvent offrir un débouché à une filière bocage énergie [action B12]. Les toitures peuvent également être équipées en panneaux photovoltaïques si elles sont bien orientées ou en solaire thermique si les usages le permettent.

Pour permettre ces réalisations, les coûts doivent être estimés en coût global, c'est-à-dire sur la durée de vie des équipements. En effet, les solutions renouvelables nécessitent un surinvestissement mais leurs performances économiques sont meilleures à terme. Ces investissements peuvent être réalisés en propre ou bien via la SEM Energ'IV du SDE35 ou bien encore par des sociétés de production citoyenne.

Le CEP [action AN1] sera un appui des communes pour effectuer leurs choix en matière d'installations renouvelables

- OBJECTIFS :**
- Réduire la dépendance aux énergies fossiles
 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants
 - Valoriser les ressources locales (en particulier la biomasse)

OBJECTIFS QUANTITATIFS 100% des projets d'investissement doivent faire l'objet d'une étude de fourniture d'énergie

CIBLES 20% des bâtiments équipés par un système de production solaire (thermique - PV) d'ici 2030

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : NSP

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

- Recenser les toitures susceptibles de recevoir des équipements ENR (m²) (voir fiche PE5)

Modalités et étapes :

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Co Ville de Vitré	Jean Fabrice Cloarec	Conseil en Energie Partagé

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
Etudes : 30 000 €/an	ADEME, CEE, ETAT, SDE 35 Collectivités

INDICATEURS DE SUIVI

- Part d'énergies renouvelables dans la consommation totale
- Nombre d'installations d'EnR sur le patrimoine

[AN6] Intégrer des critères à impact écologique positif dans toutes aides distribuées par la collectivité ou bien les majorer

Thème	Animation et mise en œuvre
Orientation	Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.

La collectivité distribue des aides pour soutenir les acteurs locaux (agriculteurs, entreprises, associations). Il s'agit d'intégrer dans les critères d'attribution un critère développement durable à adapter pour chaque situation : énergie, eau, biodiversité, qualité de l'air, zéro déchet, etc. Ce critère pourra être défini avec les services en charge du secteur concerné. Il peut s'agir d'une conditionnalité totale ou bien d'une majoration de l'aide. Les acteurs identifiés sont les suivants :

- Les jeunes agriculteurs avec une aide à l'installation
- Les bailleurs sociaux
- Les entreprises qui s'installent
- Les associations

Les communes pourraient également être intégrées dans l'action, à la fois en tant que bénéficiaires de soutien de la part de Vitré Communauté mais également en tant que distributrices d'aide.

OBJECTIFS : Améliorer la prise en compte de la transition écologique par l'ensemble des acteurs du territoire

Soutenir la cohérence du projet de transition de Vitré Communauté

OBJECTIFS QUANTITATIFS 100% des aides concernées par un ou plusieurs critères. Ces critères doivent permettre d'aller au-delà de la réglementation.

CIBLES

IMPACTS Indirect
ÉNERGÉTIQUES :

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>								

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Rencontrer chaque service pour connaître les aides existantes et définir les critères d'éligibilité

- Modalités et étapes :* Lister les aides existantes
 Définir les critères de conditionnalité
 Faire voter une délibération validant le principe
 Communiquer auprès des acteurs
- Court terme :* Oui

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté Ville de Vitré	A.LAMY	Tous les services attributeurs de subventions

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
Voir subventions et aides existantes	Vitré Co Ville Département

INDICATEURS DE SUIVI

- Pourcentage des aides distribuées qui intègrent un ou plusieurs critères de transition

[AN7] Identifier et suivre le budget dédié à la transition

Thème	Animation et mise en œuvre
Orientation	Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.

Il s'agit d'identifier le budget global dédié à la transition énergétique. Il est composé de la somme de chacun des budgets en liens avec les enjeux définis dans le PCAET : mobilité, rénovation de l'habitat, aides en lien avec la transition, investissement dans les énergies renouvelables.

Cette identification doit mettre en lumière le rôle de la collectivité dans la mise en place de la transition énergétique. Les investissements qui augmentent les consommations d'énergie peuvent également être identifiés afin de s'orienter à terme vers une cohérence et une transversalité forte de l'action publique. Cette action doit être le fruit de la coopération entre le service transition et le service des finances. Il faudra être vigilant sur les éventuelles contradictions car les efforts déployés d'un côté peuvent être contrecarrés par d'autres décisions (cf. aménagements routiers qui peuvent améliorer la fluidité donc réduire la consommation de carburant, mais aussi inciter à rouler davantage et décourager les modes alternatifs...).

Quid d'un budget « Transition » dédié à l'accompagnement des projets enveloppe fermée – approche de la notion de coût global (investissement + fonctionnement)

OBJECTIFS : Mettre en évidence l'importance du budget dédié à la transition énergétique
Mobiliser l'ensemble des directions
Améliorer la cohérence de l'action publique en matière de transition
Sensibiliser à l'approche de coût global (investissement et fonctionnement)

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES Budget identifié et en augmentation

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : Indirect

PRIORITE : ++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>								

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Pour chaque décision budgétaire / délibération, une case doit être cochée pour savoir si celle-ci augmente ou bien diminue les émissions de gaz à effet de serre.

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté Service finances	Pierre FERANDIN	CEP

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers

INDICATEUR DE SUIVI

- Budget annuel consacré à la transition (en milliers d'euros)
- Ratio des projets qui concourent à la réduction des émissions de GES

[AN8] Renforcer l'animation du PCAET pour la mise en place, le suivi et l'évaluation des actions, en interne mais également vers les acteurs du territoire et la population

Thème	Animation et mise en œuvre
Orientation	Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.

Une fois le plan d'actions voté, la mise en œuvre nécessitera une animation, à la fois en interne à Vitré Communauté et à la Ville de Vitré, mais également avec les acteurs du territoire. L'animation du PCAET comprend notamment l'accélération de la mise en place d'actions, la recherche de financement, la mise en place de partenariats, le suivi du plan d'actions, la sensibilisation, la communication, la mobilisation, l'évaluation à mi-parcours, etc.

Un temps plein semble nécessaire pour la mise en place du plan d'actions sur les six années à venir.

OBJECTIFS : Rendre le programme d'actions effectif et efficace

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : Indirect

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>								

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : L'animation et le suivi du plan d'actions du PCAET / Cit'ergie sera organisé de la façon suivante :

- Mobilisation de tous les porteurs d'actions deux fois par an afin de faire un point d'avancement.
- Organisation d'un comité de pilotage annuelle élargi afin de partager les informations
- Organisation d'un point d'étape annuel en bureau des maires / bureau municipal et comité de direction

Court terme : Oui

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
VitréCo & Ville de Vitré	Annabelle LAMY	Elus et services Vitré Co et ville de Vitré

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
40 000 €/an	Vitré Communauté

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'ETP dédié à l'animation
- Part des actions mises en œuvre
- Bilan annuel
- Labellisation Cit'ergie

[AN9] Mettre en place un Plan de Déplacement Administration

Thème	Animation et mise en œuvre
Orientation	Vitré Communauté et la ville de Vitré s'engagent à animer et coordonner les actions de transition énergétique sur le territoire. Dans l'exercice de leurs compétences, elles font des choix qui concourent aux objectifs du PCAET.

Vitré Communauté, la Ville de Vitré et le CCAS comptent plus de 630 agents. Il est nécessaire de mettre en place un Plan de Déplacement Administration pour inciter les agents à privilégier d'autres modes de transport que la voiture pour les déplacements domicile-travail comme les déplacements professionnels. L'utilisation de modes actifs est également un facteur reconnu de productivité au travail et d'amélioration de la santé. Cette action présente ainsi un intérêt pour la direction des ressources humaines notamment pour :

- Améliorer les conditions de travail
- Réduire les coûts des trajets pour améliorer le pouvoir d'achat des agents
- Favoriser des mesures pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques
- Favoriser les relations entre les agents des différents services.

Un plan de déplacement administration comprend plusieurs actions destinées aux différentes cibles : modes actifs, covoiturage, train, bus. Les actions sont de différentes natures : incitative, ludique (challenge mobilité : les agents doivent changer de mode de transport pendant une semaine par exemple), financière, organisationnelle (horaire, beaucoup d'agents savent à quelle heure ils embauchent mais pas à quelle heure ils vont sortir du travail et que le « présentisme » est très valorisé, télé travail, mise en relation covoiturage), matérielles (acquisition de vélos, véhicules électriques, ...), formation à l'éco-conduite ...etc.

OBJECTIFS : Diminuer l'usage individuel du véhicule particulier.
Réduire les émissions liées aux déplacements des agents

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES PDA voté, mis en œuvre et suivi

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : A chiffrer

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Elaborer un plan de déplacements d'administration en s'appuyant sur 3 étapes :

- Le diagnostic via notamment :
 - une étude sur les lieux d'habitation des agents et les trajets domicile-travail.
 - un questionnaire distribué aux agents permettant d'identifier les pratiques actuelles de déplacements et un état des lieux des offres de mobilité ;
 - une analyse SIG à partir des 630 adresses et comparaison avec l'offre de déplacements doux
 - une analyse sur l'usage des véhicules de service et l'optimisation possible
- L'élaboration de la stratégie et du plan d'actions mis en place (planning de mise en œuvre, coûts des différentes actions...);
- L'évaluation et suivi du dispositif.

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Co et Ville de Vitré	Ressources humaines	SERVICE développement durable Service mobilité

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
Etudes : 40 000 € Plan d'action : à définir	

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'agents déclarant venir en mode doux/durable (vélo, marche, transport en commun, co-voiturage)
- Kilométrage des véhicules de service

Agriculture et alimentation

Une agriculture résiliente et davantage orientée vers la consommation alimentaire locale

CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
AA1	Soutenir le développement des démarches existantes en faveur de l'autonomie des exploitations et la réduction de leurs consommations d'énergie et de leurs émissions de gaz à effet de serre	N.GRILLOT	25
AA2	Elaboration d'un PAT (projet alimentaire territorial) et développement des circuits courts	A.LAMY	28
AA3	Protéger les terres agricoles et forestières via les documents d'urbanisme	C.BOILEAU-JACQUET	31

[AA1] Soutenir le développement des démarches existantes en faveur de l'autonomie des exploitations et la réduction de leurs consommations d'énergie et de leurs émissions de gaz à effet de serre

Thème	Agriculture et alimentation
Orientation	Une agriculture résiliente et davantage orientée vers la consommation alimentaire locale

Le secteur agricole est le premier touché par le dérèglement climatique qui affecte les rendements des productions, le bétail et affaiblit les capacités économiques des exploitants. La recherche d'une autonomie des exploitations agricoles garantit une meilleure résilience par une diversité et une complémentarité des activités. Elle minimise les sorties d'argent et permet une diversification des sources de revenus tout en réduisant le risque lié à une spécialisation trop forte.

Cette autonomie est à rechercher sur plusieurs fronts : réduction de la dépendance aux intrants, développement de l'autonomie fourragère pour le bétail, diminution des consommations d'énergie pour un même service rendu, production d'énergie en adéquation avec l'usage qui en est fait (électricité, chaleur), ...

OBJECTIFS : Accompagner et encourager la transition vers un système agricole durable, résilient et favorable au climat

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES 50% des exploitations concernées par une démarche de réduction des GES et d'énergie en 2030

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : 41 GWh

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

- Modalités et étapes :*
- Repérage et identification des démarches climat engagées sur le territoire
 - Connaître les démarches existantes de réduction de GES (Chambre Agriculture, Agrobio, ADAGE, IDEL, ...)
 - Conditionner la nouvelle aide pour les jeunes agriculteurs à un engagement dans une démarche en faveur de l'autonomie des exploitations, réduction de la consommation d'énergie et des GES (ex : Eco-méthane, ADAGE, CAP'2ER,...) avec une évaluation à 3 ans. Aujourd'hui, aide aux jeunes agriculteurs de Vitré Communauté (3 000€)
 - Favoriser le regroupement parcellaire (baisse de l'utilisation d'engins) en conservant et en développant les haies à l'intérieur des nouvelles entités foncières
 - Développer les systèmes herbagers et bio
 - Profiter du contexte de changement de génération pour mettre en place des systèmes favorables au climat (lien avec le CIVAM)
 - Permettre l'installation sur de petites structures, notamment pour les hors cadres familiales
 - Organiser des groupes de travail avec les agriculteurs pour favoriser la mise en place d'actions individuelles ou collectives sur le sujet (formation, échanges d'expériences, bonnes pratiques...)
 - Organiser un dialogue avec les organismes de formations agricoles pour les inciter à inscrire cette thématique dans leurs offres de formations agricoles
 - Organiser ou contribuer à l'organisation d'évènements « grand public » ou professionnel valorisant les bonnes pratiques mise en place dans les exploitations agricoles du territoire.
 - Reconstituer le maillage bocager (plantations de haies en cohérence avec la réorganisation foncière)

Actions continues :

- Information, sensibilisation de la population agricole
- Partager une vision entre l'ensemble des acteurs
- Cohérence à trouver avec le contrat de territoire du BV Vilaine Amont

La prise en compte des externalités possibles doit dépasser le périmètre de Vitré Communauté

Court terme :

A mettre en œuvre sur la durée du PCAET

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté. Soutien en animation : TRAME (organisme de développement agricole), GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées), Nadine Herbelin-Kernh	Nathalie GRILLOT Développement Économique	Organismes de développement agricole. Chambre d'agriculture, AILE, ADEME, IDEL. BV Vilaine Amont. CUMA CETA, CIVAM, dév durable (A.LAMY)

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
60 000 € / an	

INDICATEURS DE SUIVI

- Actions de sensibilisation auprès des exploitants agricoles
- Nombre d'exploitations agricoles engagées par an

[AA2] Elaboration d'un PAT (projet alimentaire territorial) et développement des circuits-courts

Thème	Agriculture et alimentation
Orientation	Une agriculture résiliente et davantage orientée vers la consommation alimentaire locale

Le projet alimentaire territorial (PAT) s'appuie sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, du besoin alimentaire du bassin de vie et identifiant les atouts et contraintes socio-économiques et environnementales du territoire.

Du point de vue économique, il permet de structurer et consolider les filières en rapprochant l'offre et la demande. Socialement, il contribue à une meilleure connaissance alimentaire et créer ou renforcer les liens directs entre consommateurs et producteurs. Enfin, le PAT promeut la consommation de produits locaux de qualité et de saison dans une approche de préservation des ressources et de respect de l'environnement.

L'intercommunalité et les communes ont un rôle structurant dans le pilotage de cet instrument de politique agricole territoriale. Elles assurent également les débouchés des filières de circuits-courts à travers la restauration collective.

- OBJECTIFS :**
- Rassembler efficacement l'ensemble des acteurs autour d'un projet territorialisé
 - Relocaliser la production
 - Développer la consommation locale de production maraîchère
 - Favoriser l'introduction des denrées locales dans la restauration collective

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES

- Part de produits locaux dans la restauration collective 50 % en 2022
80% en 2030

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : NSP

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

- Modalités et étapes :*
- Diagnostic, état des lieux sur chaque commune, voir ce qui se fait déjà à Vitré sur bio et tri des déchets
 - Mobilisation des acteurs locaux
 - Construction d'un plan d'actions : groupe de producteurs, sensibilisation des familles, ...
 - Communiquer pour inclure largement
 - Accompagner et favoriser les groupements de producteurs
 - Accompagner les collectivités en charge de service de restauration collective dans l'approvisionnement en produits locaux et favorables au climat (faire connaître les producteurs, inclure des critères d'approvisionnement dans les appels d'offre des restaurations collectives, Formations continue des agents à des nouveaux modes d'approvisionnement / de transformation, ...)
 - Sensibiliser les consommateurs (Défis familles à alimentation positive, communication ciblée, ...)
 - Favoriser l'installation et la production maraîchère correspondant aux besoins du territoire

Des exemples :

- Exemple de la démarche Terres de Sources, (Filière bio locale et solidaire)
- Exemple de la légumerie de Retiers (Agrobio35)

Court terme : Oui

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté, avec l'appui d'un bureau d'étude	Annabelle LAMY	FR-CIVAM, Agrobio35, MangerBio35 Associer les acteurs de l'agroalimentaire : levier d'action important dans la diminution de la consommation énergétique : 72 % des 30 % des consommations énergétiques liées à l'industrie. Également : EPHAD, Hôpital, Établissements scolaires, Restauration collective, Communes, CCAS, Artisans Julie GUEGAN (responsable restauration collective)

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
A minima financement d'un ETP 40 000 €	Région Bretagne, ADEME

INDICATEURS DE SUIVI

- Adoption du Projet Alimentaire Territorial
- Part de produits locaux dans la restauration collective

[AA3] Renforcer la protection des terres agricoles et forestières via les documents d'urbanisme

Thème	Agriculture et alimentation
Orientation	Une agriculture résiliente et davantage orientée vers la consommation alimentaire locale

Les surfaces agricoles représentent 75 % de la superficie totale du territoire de Vitré Communauté et les forêts environ 10 %. Les surfaces agricoles sont aujourd'hui en baisse en raison de l'artificialisation des terres.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) du SCOT du Pays de Vitré, approuvé le 15 février 2018, affirme sa volonté de « *maintenir et renforcer les pôles urbains et limiter la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers* » dans ce territoire dynamique où l'attractivité économique est aussi synonyme de changement d'affectation des terres. L'objectif national est aujourd'hui de s'orienter vers zéro artificialisation nette.

Cette action vise à affirmer cette volonté de manière opérationnelle avec une meilleure prise en compte dans les PLU communaux.

- OBJECTIFS :**
- Maîtriser la consommation de terres agricoles
 - Garantir la fonctionnalité et la pérennité des espaces agricoles pour les exploitants
 - Définir un maillage de corridors écologiques structurant l'aménagement et le développement du territoire afin de préserver, voire restaurer le réseau écologique
 - Assurer la protection de la trame verte et bleue et donc des corridors écologiques et des milieux naturels en limitant la consommation d'espace naturels et agricoles, notamment en enrayant le mitage du territoire.

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES

- Maintenir et développer le nombre et le périmètre des zones protégées.
- Assurer le bon fonctionnement des continuités écologiques.
- Limiter les surfaces consommées chaque année par commune du territoire
- Imposer des densités minimales de construction en secteurs d'activités (sachant que le SCoT en prévoit déjà pour l'habitat) et une optimisation du foncier par un pourcentage minimum d'emprise au sol bâtie sur le foncier cessible
- Rechercher les fonciers déjà urbanisés mais « disponible » qu'il conviendra d'optimiser, tant en habitat qu'en activité
- Quantifier un volume d'objectif de « Bimby » sur le territoire, par commune
- Donner des limites fortes à l'agglomération pour protéger l'espace agricole, support de production par la création par exemple de zones agricoles protégées ZAP

IMPACTS indirect
ÉNERGÉTIQUES :

PRIORITE : +

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
☑	☑						☑	

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Déterminer une définition claire des surfaces consommées

Déterminer une date incontestable de consommation

Pour cela, partager l'expérience du SCoT

<i>Modalités et étapes :</i>	<p>Tous les 3 ans</p> <p>Déterminer les surfaces brutes des opérations d'urbanisme (permis d'aménager en extension urbaine), opérations de voirie, d'équipements en zones AU (à urbaniser) aux PLU</p> <p>Déterminer les changements de destination de sièges agricoles avec les surfaces associées (en lien avec la SAFER)</p> <p>Mieux connaître les expériences qui peuvent être reproduites localement (benchmark)</p> <p>Création d'un observatoire global de la consommation de foncier</p> <p>Renforcer le travail de pédagogie sur le Bimby et expérimenter de nouvelles approches plus globales de la démarche</p>
<i>Court terme :</i>	

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Co	C. BOILEAU-JACQUET en tant que PPA SIG	Syndicat d'urbanisme Pays de Vitré SAFER DDTM / DREAL Département d'Ille-et-Vilaine GéoBretagne

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs

INDICATEURS DE SUIVI

- Surface agricole et forestière du territoire
- Observatoire du Scot : suivi des zones A, N et ZH, Natura2000, ZNIEFF1et 2, ENS, des plantations de haies Bocagères
- Evolution occupation du sol
- Surfaces consommées par type de fonction (habitat, équipement, activité...)
 - . Densité des opérations d'aménagement
 - . Nombre de logements réalisés en densification/renouvellement urbain
 - . Évolution des limites de l'aire urbaine
 - . Nombre d'exploitations agricoles

Bâtiment

Le bâti comme secteur porteur de la transition énergétique et réactif au changement climatique

CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
BA1	Poursuivre et intensifier les travaux de rénovation énergétique en renforçant les moyens d'action de la Maison du Logement	M.JEROME	36
BA2	Formation et le suivi de la performance thermique après travaux	M.JEROME	38
BA3	Favoriser les projets d'architecture bioclimatique prenant en compte le confort d'été dans le neuf comme dans la rénovation.	R.HENRIO	40
BA4	Meilleure prise en compte de l'énergie dans les documents d'urbanisme	R.HENRIO/C.F OLIARD	42
BA5	Promotion des matériaux biosourcés dans la construction	M.JEROME	45

[BA1] Poursuivre et intensifier les travaux de rénovation énergétique en renforçant les moyens d'action de la Maison du Logement

Thème	Bâtiment
Orientation	Le bâti comme secteur porteur de la transition énergétique et réactif au changement climatique

La Maison du Logement est l'outil opérationnel des mises en œuvre des politiques publiques de l'habitat sur l'agglomération plus particulièrement inscrites dans le Programme Local de l'Habitat n°2 (2016 -2022) ainsi que la convention de délégation des aides à la pierre (2016-2022). La Maison du Logement est Labélisée Plateforme Locale de Rénovation de l'Habitat (PLRH), elle propose « d'accompagner les ménages de A à Z sur leurs projets de rénovation concernant les aspects techniques, réglementaires et financiers ».

Ce guichet unique vise aussi bien les particuliers, les bailleurs, (privés et sociaux) ainsi que les investisseurs dans le but de les orienter vers les professionnels et les dispositifs adéquats de financement en fonction de leur profil.

Dans le cadre plus particulier du Programme « Habiter Mieux » de l'ANAH, environ 150 logements sont rénovés chaque année avec un gain énergétique moyen de 40 %. D'autres travaux de rénovation sont entrepris par des bailleurs sociaux et particuliers non éligibles aux aides. Pour ces derniers, il est plus difficile de les quantifier.

L'objectif est de poursuivre l'action de la Maison du Logement, pour accélérer le rythme des rénovations, notamment en renforçant son action auprès des bailleurs sociaux.

OBJECTIFS :	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'accompagnement de Vitré Communauté auprès des bailleurs sociaux aux fins de la rénovation énergétique du parc locatif social - Mise en place de dispositif(s) permettant de mieux quantifier les travaux et les gains réalisés par les ménages « hors dispositifs » (ménages « hors ANAH »).
OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation et amélioration chauffage pour 6000 logements d'avant 1990 d'ici 2030 (parc privé/locatif social) - 3200 remplacements de chaudières dans les logements construits entre 1990 et 2010 d'ici 2030
IMPACTS ÉNERGÉTIQUES :	80 GWh
PRIORITE :	+++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Mise en œuvre annuelle via la PLRH

Court terme : Oui

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	Mathieu JEROME Habitat Nathalie GRILLOT Développement Économique	ANAH – ADEME – REGION – ETAT – Pays de Vitré – FEDER

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
2.5 Millions	FEDER – ETAT – REGION – DEPARTEMENT – VITRE COMMUNAUTE - COMMUNES

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de rénovations annuelles (par profil)

[BA2] RENFORCER L'ANIMATION SUR LA RENOVATION ENERGETIQUE AUPRES DES PROFESSIONNELS DE L'HABITAT

Thème	Bâtiment
Orientation	Le bâti comme secteur porteur de la transition énergétique et s'adaptant au changement climatique

La coordination de l'ensemble des acteurs des parcours liés à la rénovation énergétique est essentielle : notaires, banques, agences immobilières, artisans, écoles, ...

Compte-tenu de l'ampleur des travaux et de leur fréquence, il est essentiel que le gain généré par une rénovation soit suffisant. Ils doivent également contribuer à atteindre l'objectif national : « un niveau de performance énergétique conforme aux normes « bâtiment basse consommation » pour l'ensemble du parc de logements à 2050 ».

Aussi, Vitré Communauté souhaite coordonner les acteurs de la rénovation énergétique et d'optimiser la qualité des travaux.

OBJECTIFS :	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les liens Maisons du Logement/ professionnels de l'Habitat - Montée en compétences des artisans locaux via les chambres consulaires, syndicats et fédérations du bâtiment
OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES	<ul style="list-style-type: none"> - Animations auprès des professionnels du bâtiment selon une périodicité à déterminer. - Réflexions sur des outils de gestion communs
IMPACTS ÉNERGÉTIQUES :	
PRIORITE :	+++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Mise en place de partenariats avec les banques, Notaires et agences immobilières, réunions, animations, ...

Réflexion sur une animation locale ou inter PLRH auprès des professionnels du bâtiment

Court terme : À réaliser sur la durée légale du PCAET – 6 ans

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	Maison du Logement Mathieu JEROME/Thomas BONORA	Maison de l'emploi, des entreprises et de la formation, CAPEB, Campus des Métiers, FFB, Chambre des Métiers

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
15 000 € annuel	Vitré Communauté

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de professionnels sensibilisés/nombre d'animations

[BA3] Favoriser les projets d'architecture bioclimatique prenant en compte le confort d'été dans le neuf comme dans la rénovation.

Thème	Bâtiment
Orientation	Le bâti comme secteur porteur de la transition énergétique et réactif au changement climatique

Le bioclimatisme vise à adapter la construction en fonction des caractéristiques et particularités du lieu d'implantation dans le but d'adopter une approche sobre en énergie en favorisant les apports solaires (gratuits) et d'utiliser les éléments naturels pour améliorer le confort d'ambiance, tel un masque végétal (arbres ou haies) l'été qui protège du rayonnement direct du soleil. Bien qu'ils soient plus aisés à mettre en œuvre dans un projet de construction neuve, les principes du bioclimatisme sont également applicables sur des projets de rénovation.

En s'adaptant à son environnement, l'architecture bioclimatique a également vocation à mieux anticiper les effets du changement climatique et améliore le confort d'été – lié aux fortes chaleurs. L'architecture bioclimatique doit être favorisée à travers les documents d'urbanisme (action BA4).

Cette action implique une meilleure formation des professionnels. Elle est en lien direct avec la formation des artisans du bâtiment (BA2).

OBJECTIFS : Optimiser la performance énergétique des constructions

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES 100% des logements construits après 2025 sont bioclimatiques et prennent en compte le confort d'été

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES :

PRIORITE : ++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Imposer des règles bioclimatiques dans les règlements d'urbanisme : définir des règles élémentaires concernant l'orientation ou l'implantation par rapport à la pente, les OAP sont un outil pour cela.

Action à mener avec la profession du bâtiment, les bailleurs, les promoteurs, les concepteurs, les aménageurs

Modalités et étapes :

- Définir le bioclimatisme
- Arrêter les critères des objectifs à atteindre
- Mettre en place et/ou accompagner les professionnels dans la formation aux objectifs de bioclimatisme
- Mettre en place un partenariat avec un opérateur pour réaliser une opération témoin (prévoir un cofinancement de la collectivité au bilan de l'opération)
- Intégrer dans la conception des opérations et des aménagements d'espaces publics un volet paysager favorisant cet objectif.

Court terme :

- Accompagner les rédactions des PLU pour inciter, obliger (?) les constructions bioclimatiques
- Communiquer sur les expériences, recherches en matière de bioclimatisme en lien avec les centres de formation universitaires qui y travaillent (en s'appuyant par exemple sur le salon annuel de l'Habitat)

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	R.HENRIO en tant que PPA sur la rédaction des PLU des communes	DDTM SCOT pays de Vitré Maison de l'Architecture Ecole d'architecture Conseil en architecture du Département

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
Opérations de communication et d'accompagnement des professionnels : 5 000€/an	Organisations professionnelles ADEME

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de PLU favorisant les principes de l'architecture bioclimatique
- Nombre de réalisations suivant les principes du bio climatisme (en rénovation et en neuf)

[BA4] Meilleure prise en compte de l'énergie dans les documents d'urbanisme

Thème	Bâtiment
Orientation	Le bâti comme secteur porteur de la transition énergétique et réactif au changement climatique

Les constructions intègrent, à ce jour, des exigences fortes du point de vue énergétique. La Réglementation Thermique 2012 (RT en vigueur) impose des performances énergétiques de 50 kWh /m².an. Cette exigence sera renforcée les prochaines années avec l'arrivée de la nouvelle Réglementation Environnementale, plus englobante. Car celle-ci visera la réduction de la consommation d'énergie, le développement des énergies renouvelables, mais aussi la prise en compte du carbone dans les émissions de gaz à effet de serre sur le cycle de vie du bâtiment.

C'est pour anticiper cette nouvelle norme, qui devrait entrer en vigueur en 2020, que la communauté d'agglomération souhaite dès aujourd'hui mieux préparer les documents de planification urbaine des communes membres.

Bonus de constructibilité

Pour inciter à construire des bâtiments exemplaires dans les domaines énergétique et environnemental, la loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte du 17 août 2015 offre la possibilité d'accorder des bonus de constructibilité aux bâtiments.

Performances énergétiques et environnementales

Le règlement du PLU peut définir des secteurs dans lesquels il impose aux constructions, travaux, installations et aménagements de respecter des performances énergétiques et environnementales renforcées qu'il définit. A ce titre, il peut imposer une production minimale d'énergie renouvelable, le cas échéant, en fonction des caractéristiques du projet et de la consommation des sites concernés. Cette production peut être localisée dans le bâtiment, dans le même secteur ou à proximité de celui-ci.

- OBJECTIFS :**
- Intégrer dans les documents d'urbanisme les enjeux suivants
 - o Bioclimatisme, dans une optique de sobriété
 - o Développement des énergies renouvelables
 - o Végétalisation
 - o Meilleure intégration des réseaux de chaleur
 - o Matériaux à faible impact environnemental

- OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES**
- Bonus de constructibilité intégrés aux PLU pour performances énergétiques et environnementales
 - o Volume de consommation énergétique économisé (attestations ADS)
 - o Volume de GES économisé (matériaux biosourcés – attestations ADS)
 - o Surface de plancher supplémentaire créée (attestations ADS)
 - Imposés aux bâtiments de type industriel ou commercial de pouvoir accueillir des installations de production solaire PV (renforcement de structure)
 - o Surface potentielle de panneaux
 - Imposer la production d'énergie renouvelable dans chaque construction

Puissance d'énergie installée (attestations ADS)

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES :

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
☑	☑	☑	☑		☑	☑	☑	☑

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes :

1. Élaborer une fiche pour sensibiliser les communes lors de la révision de leur PLU
2. Adapter les logiciels de suivi ADS afin de permettre la mesure des éléments de performances énergétiques, de GES ou de production d'énergie
3. Accompagner les communes sur l'intégration dans les PLU de volet spécifique énergie climat
4. Accompagner les entreprises pour intégrer la notion d'énergie dans les projets

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Ville de Vitré	Rodrigue Henrio	Communes, Service ADS
Syndicat d'urbanisme	Christelle Foliard	

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers

INDICATEURS DE SUIVI

- Capacité induite de production d'énergie renouvelable installée (bonus énergétique)
- Surfaces potentielles de panneaux sur bâtiments industriels et commerciaux
- Puissance d'énergie installée (obligation de production)

[BA5] Promotion des matériaux biosourcés dans la construction

Thème	Bâtiment
Orientation	Le bâti comme secteur porteur de la transition énergétique et réactif au changement climatique

Les matériaux biosourcés, auparavant employés dans l'habitat, ont laissés place à d'autres matériaux comme le verre, le fer ou le béton désormais omniprésents. Pourtant les matériaux biosourcés tels que la terre crue, la pierre sèche, la paille, le chanvre, le bois ... ou autres présentent de grandes qualités environnementales et constructives. En effet, leur empreinte environnementale est plus faible, notamment en phase de fabrication (Analyse du Cycle de Vie – ACV) et certains matériaux, comme le bois, permettent même de stocker des gaz à effet de serre. Les matériaux biosourcés peuvent être utilisés comme isolants mais aussi comme structures porteuses (des immeubles de plusieurs étages sont en ossature bois).

Par ailleurs, les matériaux biosourcés peuvent contribuer au développement économique du territoire dès lors qu'une filière locale est mise en place et structurée.

Le label « *Bâtiment biosourcé* » a été mis en place, en 2012, par les pouvoirs publics afin de valoriser l'utilisation des matériaux de construction biosourcés. La collectivité peut, à travers les réalisations faites sur son propre parc ainsi qu'à travers son action de formation (voir BA2), promouvoir efficacement les matériaux biosourcés pour réduire son empreinte écologique.

- OBJECTIFS :**
- Inciter les particuliers engageant des travaux de construction ou de rénovation à l'utilisation de matériaux biosourcés
 - Inciter les collectivités, entreprises engageant des travaux de construction ou de rénovation à l'utilisation de matériaux biosourcés

- OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES**
- 50% des logements construits après 2025 sont en partie construits en biomatériaux.
 - 50% des isolations après 2025 sont réalisées en partie en biomatériaux.
 - 100 % des bâtiments de la Communauté d'Agglomération sont en partie construits en biomatériaux.

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : Gain carbone

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>			

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Ateliers relais sur matériaux biosourcés (recherche de produits biosourcés)
 Inciter les maîtres d'ouvrages à choisir ces matériaux selon les productions locales.
 Mettre en avant l'exemplarité des projets des collectivités, telle que la piscine de La-Guerche-de-Bretagne.

Moyen terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	Mathieu JEROME /Thomas BONORA – particuliers Jean Fabrice CLOAREC/Quentin Le Brigant – Collectivités Territoriales Nathalie Grillot - Entreprises	Entreprises locales, Conseil Régional, Maison de l'emploi, des entreprises et de la formation, CAPEB, Campus des Métiers Conseil architecture du Département

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
Particuliers A définir	
Collectivités A définir	
Entreprises A définir	

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de réalisations en matériaux biosourcés sur le parc des communes et de l'intercommunalité (quel outil de mesure – aujourd'hui la donnée n'existe pas) – Volumes de vente de matériaux chez les grossistes ?

Mobilité et Aménagement			
Vers un partage de la place des modes de déplacement et l'incitation à de nouvelles pratiques quotidiennes			
CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
MA1	Réalisation d'un schéma directeur cyclable sur Vitré Communauté	M.JEROME	48
MA2	Renforcer le covoiturage pour les déplacements domicile-travail	M.JEROME	51
MA3	Optimisation des transports collectifs, urbains, interurbains et scolaires à l'échelle communautaire	M.JEROME	54
MA4	Expérimenter l'autopartage sur une flotte de véhicules électriques / hybrides	M.JEROME	56
MA5	Faciliter l'usage des modes doux en centralité	M.JEROME	58
MA6	Création d'un service de conseil en mobilité durable auprès des entreprises & animation par zones d'activités	M.JEROME	61
MA7	Réalisation d'un plan de Mobilité à l'échelle de l'Agglomération	M.JEROME	64

[MA1] REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE SUR VITRE COMMUNAUTE

Thème	Mobilité et aménagement
Orientation	Vers la création d'un nouveau partage des modes de déplacement et l'incitation à de nouvelles pratiques quotidiennes

Le véhicule particulier reste le mode de déplacement le plus utilisé quel que soit le motif de déplacement. En moyenne, il représente 74 % des déplacements, légèrement plus que la moyenne régionale (68%). La part modale de la marche à pieds est estimée à 16% et le vélo à 3% d'après les données régionales fournies par l'observatoire régional de l'énergie et des gaz à effet de serre. L'agglomération intervient sur les circulations douces de manière opérationnelle et de façon régulière mais en dehors d'un cadre de planification. Vitré Communauté souhaite donc réaliser un schéma directeur cyclable afin de :

- Construire une stratégie d'aménagement du réseau cyclable sur le territoire.
- Développer les aménagements cyclables sécurisés, continus et efficaces pour une pratique utilitaire quotidienne (continuité à différentes échelles territoriales : Régions, Départements, Pays de Vitré).
- Développer la pratique cyclable auprès des actifs résidents à proximité de leur lieu de travail ainsi que les liaisons vers les principaux équipements, de loisirs, touristiques.
- Assurer l'intermodalité vélo/autres modes de mobilité afin de développer les pratiques et assurer un report modal.
- Développer l'information et la communication permettant de répondre aux attentes des usagers.

OBJECTIFS :

- Desservir les pôles d'activités et de services depuis les centres urbains immédiats
- Assurer un accès aisé aux gares
- Organiser le stationnement (gare, aire de covoiturage,...)
- Faciliter l'accès aux plans d'eau et autres sites d'intérêts depuis les agglomérations et les centres bourgs proches
- Relier les principaux sites et milieux naturels d'intérêt dans la perspective d'obtenir un maillage du réseau
- Assurer une continuité des circuits de randonnée et des liaisons vertes (locales et régionales)

**OBJECTIFS
QUANTITATIFS
CIBLES**

L'étude du schéma définira un objectif des zones d'activité couvertes. Celui-ci devra être le plus élevé possible au vu des objectifs de réduction des consommations d'énergie et d'émissions sur lesquelles s'est engagé VitréCo.

Pour les actifs travaillant dans leurs communes de résidences, objectif d'abandon de la voiture : 30% des trajets automobiles d'ici 2030 (soit 3600 actifs) vers les modes doux (vélo, marche, trottinette, etc.), les transports en commun

**IMPACTS
ÉNERGÉTIQUES :**

3 GWh (à préciser par l'étude du schéma cycle)

PRIORITE : ++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

- Comprendre le contexte du territoire et approfondir le diagnostic du territoire en matière cyclable, notamment :
 - o Identification des discontinuités cyclables pour prioriser le développement des infrastructures, et les points noirs en terme de sécurité
- Réalisation de la stratégie pré-opérationnelle du schéma directeur cyclable, notamment :
 - o Prise en compte des interconnexions avec les territoires voisins afin d'assurer les liaisons.
 - o Favoriser les intermodalités
 - o Développer des services liés aux mobilités douces
- Réalisation d'un programme pluriannuel d'investissement

Court terme : Lancement des études dès 2019 (durée 1 an)

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	Pôle Habitat Mobilité : Mathieu JEROME et chargé de mobilité	Communes, Département, Région, ADEME, Etat, Entreprises

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
60 000 €HT	ADEME

INDICATEURS DE SUIVI

- Augmentation de la part modale du vélo (indicateurs/schéma directeur cyclable)
- Évolution annuelle du linéaire cyclable par type d'infrastructure (piste cyclable, bande cyclable, voie partagée)

(Questionnaires pour mesurer l'évolution des habitudes et quelles solutions ont été efficaces / Possibilité de mesure des taux de participations et économies réalisées grâce au challenge mobilité)

[MA2] Renforcer le covoiturage pour les déplacements domicile-travail

Thème	Mobilité et aménagement
Orientation	Vers la création d'un nouvel équilibre des modes de déplacement et l'incitation à de nouvelles pratiques quotidiennes

La Communauté d'Agglomération dispose d'infrastructures routières satisfaisantes et attractives pour les habitants. Pour autant, des points de congestion existent et le volume du trafic doit être contenu et diminué afin de remédier à la dégradation de la qualité de l'air et de contribuer aux économies d'énergie et à la baisse des émissions de GES.

De nombreux actifs pratiquent aujourd'hui l'*autosolisme* pour se rendre au travail. Vitré Communauté a, au cours des dernières années, favorisé le covoiturage à travers ses politiques publiques (9 aires sont présentes sur le territoire). Depuis l'année 2018, elle soutient les communes à travers la pose de signalétique dédiée et la création d'un fonds de concours pour le financement de l'aménagement des nouvelles aires. Une convention avec le prestataire [OuestGo](#) va être signée pour stimuler la pratique localement.

Vitré Communauté souhaite poursuivre son action en faveur du remplissage des voitures pour les déplacements domicile-travail.

- OBJECTIFS :**
- Prévenir la saturation du trafic routier et la dégradation de la qualité de l'air
 - Favoriser les recrutements par les entreprises et le pouvoir d'achat des salariés
 - Faire évoluer la délégation du VP au Transport vers une délégation à la mobilité

- OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES**
- 4000 Actifs travaillant en dehors de leurs communes de résidence pratiquent le covoiturage (20%) en 2030

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : 24 GWh (estimation regroupant l'action sur les transports en commun – MA3 et celle-ci)

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

- Modalités et étapes :*
1. Recrutement d'un chargé de mission
 2. Mise en place d'une gouvernance appropriée
 3. Organisation d'un service dédié de conseil en mobilité en lien avec le PDU

Le lancement d'une étude sur l'élaboration du Plan de Déplacement Urbain doit se faire en association avec Laval et Fougères. L'étude doit permettre une identification du périmètre d'action, c'est-à-dire des sites de prise en charge : gare de Chateaubourg, PEM, principales zones d'activités du territoire, aires de covoiturages, points de regroupement en zone rurale le long des axes principaux (La Guerche de Bretagne, Argentré du Plessis).

Devoir d'exemplarité des agents de la collectivité de Vitré Communauté – Mise en place d'un plan de déplacement de l'administration

À partir du second semestre 2020 et jusqu'en 2026

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté / entreprises	Chargé de mission à recruter (éventuellement partagée avec d'autres territoires : Laval, Fougères) Mathieu JEROME	Service Communication, OuestGo, Entreprises des zones d'activité, Association EVEIL

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
<ul style="list-style-type: none"> - 150 000 € / aire de covoiturage - Chargé de mission 22 000 € / an (mi-temps) - Budget de communication à chiffrer dans le cadre du PDU 	<ul style="list-style-type: none"> - État, Région, ADEME - Entreprises : à travers les avantages accordés aux salariés

INDICATEURS DE SUIVI

- Fréquentation cumulée des aires de covoiturage –
- Evolution de la part modale du covoiturage

[MA3] Optimisation des transports collectifs, urbains, interurbains, scolaires, à l'échelle communautaire

Thème	Mobilité et aménagement
Orientation	Vers la création d'un nouvel équilibre des modes de déplacement et l'incitation à de nouvelles pratiques quotidiennes

Le transport est le deuxième secteur émetteur de GES à l'échelle communautaire. Cela s'explique notamment par un usage important de la voiture individuelle. Depuis plusieurs années, l'agglomération ne cesse de renforcer les infrastructures et services de mobilité aux services de ses habitants : lignes de bus, liaisons interurbaines, pôle d'échange multimodal au niveau de la gare de Vitré,

Le réseau existant des villes de Vitré et Châteaubourg est un atout, au même titre que la liaison interurbaine entre Vitré et La Guerche-de-Bretagne et les lignes de transport rural convergeant vers Vitré. La FNAUT met en avant le caractère réversible de l'aménagement de la voie verte Vitré – Fougères qui pourrait voir la réouverture d'une ligne ferroviaire (pouvant desservir Châtillon-en-Vendelais).

L'agglomération et la ville souhaitent poursuivre la mise en cohérence des différents services afin de garantir une bonne complémentarité de l'offre et rendre le transport urbain plus performant et plus attractif.

Les marchés de transports scolaires doivent faire l'objet d'un renouvellement en 2021, il conviendra de mettre en adéquation les conditions financières et environnementales.

OBJECTIFS : Développer l'usage des transports en commun et favoriser le report modal de la voiture vers le mode collectif.

OBJECTIFS QUANTITATIFS Augmentation de 50% de la fréquentation des transports en commun à l'échéance du PCAET

CIBLES Réduire l'empreinte carbone des transports collectifs

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : 24 GWh (estimation regroupant l'action sur le covoiturage – que nous avons intégré au plan de mobilité)

PRIORITE : ++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Programmation du renouvellement des marchés des transports collectifs
 Recrutement d'une AMO pour la rédaction du cahier des charges de transports scolaires
 Communiquer sur l'ouverture des bus scolaires au public
 Prévoir des critères environnementaux ambitieux dans les marchés
 Améliorer l'accessibilité du réseau (schéma d'accessibilité)
 Equipements et services d'intermodalité (fixations et abris vélo en bouts de lignes, applications numériques...)

Court terme : 2019-2020 : recrutement AMO
 2019 : 3 bus hybrides sur le réseau Vitréen
 2020 : Renforcement de la communication sur les réseaux

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	Mathieu JEROME J-F RUBAT	Communes, délégataire de transports

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
AMO transports scolaires : 50 000€HT	

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de communes desservies par les bus
- Évolution annuelle de la fréquentation des lignes de bus (par ligne)
- Taux d'accessibilité des arrêts
- Courbe d'évolution de l'emprunte carbone

[MA4] Expérimenter l'autopartage sur une flotte de véhicules électriques / hybrides

Thème	Mobilité et aménagement
Orientation	Vers la création d'un nouvel équilibre des modes de déplacement et l'incitation à de nouvelles pratiques quotidiennes

Comme sur beaucoup de territoires à dominante rurale, les habitants de la communauté d'agglomération sont, pour grande partie, dépendant de la voiture individuelle.

La collectivité souhaite expérimenter l'autopartage de véhicules électriques ou hybrides avec pour double objectif d'apporter une alternative à la motorisation carbonée et de changer les usages et représentations individuelles des usagers qui ne sont plus possesseurs de véhicules mais utilisateurs – dans une approche de mutualisation.

OBJECTIFS : Décarboner la mobilité automobile
Réduire le volume des déplacements en mutualisant l'usage de l'automobile

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES Mettre en place une dizaine de véhicules sur la durée du PCAET

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : <1

PRIORITE : +

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Une expérimentation pourrait être menée à la gare de Vitré avec la mise à disposition de plusieurs véhicules électriques.

L'expérimentation pourrait avoir une réelle pertinence en milieu rural également, pour assurer l'accès aux services des centralités

Court terme : Voir utilisation d'un logiciel de partage

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	Mathieu JEROME Chargé de mission mobilité	associations dédiées Communes et leurs CCAS

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
75 000€ (à préciser)	Leader

INDICATEURS DE SUIVI

- Mise en place du service
- Nombre de location par an
- Nombre de véhicule sur 6 ans

Commentaires issus des ateliers

Expérimentation ! Pourquoi pas. Trouver l'échelle pertinente ou le format ? Construction de collectif ? Ou aménagement d'un nouveau quartier

A envisager dans le cadre de l'autopartage résidentiel pour que les besoins des utilisateurs potentiels soient lissés dans le temps.

Pour inspiration, voir expérience du Val d'Ille Aubigné : <https://www.valdille-aubigne.fr/deplacements/autopartage/>

Etude AUDIAR : <https://www.audiar.org/sites/default/files/documents/etudes/autopartage-residentiel-web.pdf>

[Avoir le retour d'expérience de Tinchebray](#)

[MA5] Faciliter l'usage des modes doux en centralité

Thème	Mobilité et aménagement
Orientation	Vers la création d'un nouvel équilibre des modes de déplacement et l'incitation à de nouvelles pratiques quotidiennes

Un report modal de la voiture vers des modes doux est envisageable pour les déplacements courts (inférieur à 3 kms). Il permet tout autant de diminuer les émissions de GES liées au transport, de maintenir l'état de santé des usagers (à travers l'activité physique), d'améliorer l'attractivité des centres villes grâce à un accès facilité.

Améliorer l'usage des modes doux passe par la réalisation d'infrastructures sécurisantes, la garantie de leur bon fonctionnement et une bonne promotion auprès des usagers potentiels. Cette compétence revient essentiellement aux communes qui doivent donc intégrer les modes doux en amont (phase de conception, notamment) et en aval des projets – communication. Cela concerne les infrastructures cyclables mais également piétonnes avec la protection ou l'élargissement des trottoirs notamment. Les équipements publics doivent être ciblés pour leur bonne accessibilité en vélo ou à pied, en particulier les écoles.

OBJECTIFS : Sensibiliser les communes lors de l'élaboration de PLU

Développer des infrastructures et services de mobilité douce à l'échelle communale : pistes et voies cyclables, cheminements piétons, espace public de qualité, bornes de fixations, signalisation...

Sensibiliser et accompagner la population

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES	Part modale du vélo en centre urbain : 20% en 2030
	Part modale de la marche à pied en centre urbain (pour trajet domicile travail interne à la commune) : 30% en 2030 (20% en 2015)
IMPACTS ÉNERGÉTIQUES :	3 GWh
PRIORITE :	+++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes :

Réalisation d'un diagnostic exhaustif de tout ce qui ne fonctionne pas pour les piétons et les vélos, notamment les discontinuités de parcours, les intersections dangereuses... et si possible avec le regard de l'utilisateur, qui vit dans le « monde réel » (un trottoir qui respecte des normes de largeur et d'accessibilité ne peut pas être considéré comme accessible s'il est occupé à longueur de journée par des poubelles ou des voitures en stationnement gênant) ...

Utiliser le positionnement de Vitré Communauté en tant que personne publique associée à l'élaboration des PLU des communes du territoire.

Prévoir des liaisons douces systématiques pour relier chaque secteur de renouvellement urbain et d'extension vers les équipements et centralités des communes.

Proposer des principes de mise en œuvre technique des voies et liaisons cycles qui répondent aux besoins de fluidité, de sécurité.

Prévoir une signalétique des itinéraires cycles pour les rendre plus attractifs

Faire de la pédagogie dans les établissements scolaires pour inciter aux mobilités douces des jeunes (et leurs parents)

S'appuyer sur le futur **plan de mobilité du territoire** pour mobiliser les employeurs sur les déplacements domicile - travail de leurs personnels

Intégrer cette réflexion dans l'accompagnement des communes (fonds de concours, contrats de territoire...)

S'appuyer sur le schéma cycle en y intégrant cette réflexion des mobilités de courtes distances

Court terme : 2019-2020 : lancement du schéma directeur cyclable

Associer les communes à l'élaboration du schéma cycle pour appréhender les besoins et renforcer leur sensibilisation.

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Communes	R.HENRIO en tant que PPA Mathieu JEROME Chargé de mission mobilité	Syndicat d'urbanisme du Pays de vitré (SCOT) DDTM

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
Sensibilisation, animation : 10 000€HT	<ul style="list-style-type: none">- Fonds de concours de l'ADEME- Fonds de concours conforme au PCAET- Fonds de concours : Possibilité de bonus pour bonnes pratiques

INDICATEURS DE SUIVI

- Évolution annuelle du linéaire cyclable par type (piste cyclable, bande, voie partagée)
- Mesure de la part modale piétonne et cycle dans les centralités (nécessite d'avoir une mesure du point de départ)

[MA6] Création d'un service de conseil en mobilité durable auprès des entreprises & animation par zones d'activités

Thème	Mobilité et aménagement
Orientation	Vers la création d'un nouvel équilibre des modes de déplacement et l'incitation à de nouvelles pratiques quotidiennes

À la manière du Conseiller en Énergie Partagé, permettant aux communes qui cotisent d'avoir accès à une ingénierie dans le but d'améliorer les performances énergétiques de leur patrimoine, il est proposé la création d'un Conseiller en Mobilité Durable. La mutualisation d'un poste permet de :

1. Rendre possible une ingénierie locale sur le sujet de la mobilité
2. Partager et maîtriser les coûts
3. Encourager les synergies entre les entreprises

Cette action prend place sur l'ensemble du territoire de Vitré Communauté mais un zoom sur les zones d'activités est nécessaire. Dédié prioritairement aux entreprises, le périmètre d'action de ce conseiller pourra être élargi.

En lien avec les actions en direction des activités économiques durables (fiche action AE1)

OBJECTIFS : Réduire les consommations énergétiques et pollution dues aux déplacements professionnels

Mobiliser les établissements pour organiser / optimiser les trajets de salariés (transports en commun, covoiturage, modes doux, ...)

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES 100% des zones d'activités communautaires couvertes en 2030

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : 24 GWh

PRIORITE : ++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Assurer la viabilité économique de la création d'un tel poste. Une fois le poste créé, nécessité de procéder par étapes :

1. Diagnostic des flux de mobilité - Connaître les profils des entreprises et les habitudes des salariés
2. Mobilisation des entreprises et des salariés
3. Définition d'un plan d'actions par zone d'activités

L'animation auprès des acteurs cibles est au cœur de l'action :

- Organisation du challenge de la mobilité
- Renforcer le covoiturage
- Creuser la piste du télétravail dans les entreprises et les aider
- Installation de bornes électriques

Le soutien des élus et du service de développement économique est un prérequis.

Des actions existantes peuvent inspirer la mise en œuvre :

- **Challenge de la mobilité** Aqualeha
- Application [Questgo](#)
- Association [Éhop](#) (qui utilise maintenant le service [Questgo](#)). Éhop est une association soutenue par les départements ayant pour mission de mettre en œuvre toute action visant à développer la pratique du covoiturage du quotidien. Éhop accompagne les changements de comportement depuis 2002.

Court terme : Septembre 2019 pour le challenge lors de la semaine de la mobilité.
Organisation de mai à juillet

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté, Association EVEIL	Service Mobilité : Mathieu JEROME et n+1	Entreprises, service du Développement Économique, Service Communication

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
A définir selon les solutions et acteurs engagées	Fournir des infos sur les réductions d'impôt/aides à la mise en place de solutions « propres »

INDICATEURS DE SUIVI

- Création effective du Conseiller en Mobilité Durable
- Nombre d'entreprises impliquées dans une démarche de mobilité durable / Nombre d'entreprises cotisantes

(Questionnaires pour mesurer l'évolution des habitudes et quelles solutions ont été efficaces / Possibilité de mesure des taux de participations et économies réalisées grâce au challenge mobilité)

[MA7] REALISATION D'UN PLAN DE MOBILITE A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

Thème	Mobilité et aménagement
Orientation	Vers la création d'un nouveau partage des modes de déplacement et l'incitation à de nouvelles pratiques quotidiennes

La Communauté d'Agglomération dispose d'infrastructures routières satisfaisantes et attractives pour les habitants. Pour autant, des points de congestion existent et le volume du trafic doit être contenu et diminuer afin de remédier à la dégradation de la qualité de l'air, de contribuer aux économies d'énergie ainsi qu'à la baisse des émissions de GES.

Plus particulièrement sur les déplacements domicile-travail, de nombreux actifs pratiquent aujourd'hui *l'autosolisme*. Vitré Communauté a, au cours des dernières années, favorisé le covoiturage à travers ses politiques publiques (9 aires sont présentes sur le territoire). Depuis l'année 2018, elle soutient les communes à travers la pose de signalétique dédiée et la création d'un fonds de concours pour le financement de l'aménagement de nouvelles aires. Par ailleurs, des dispositifs financiers incitatifs à l'usage du vélo (location VAE, prime à l'achat) ont été mis en place. Vitré communauté souhaite désormais renforcer son action de lutte contre l'usage exclusif de la voiture en apportant une réflexion globale sur la mobilité, l'intermodalité. Un des axes importants sur le territoire devra notamment se consacrer aux liaisons domicile-travail.

Le territoire est aussi autorité organisatrice de transports. A ce titre il gère des réseaux de transports urbains de Châteaubourg et Vitré, mais aussi des réseaux interurbains, scolaires et de transports à la demande. Le plan devra mobiliser l'ensemble de ces modes complémentaires.

Le potentiel de transport ferré Fougères – Vitré ne doit pas être oublié car l'aménagement de la voie verte est réversible.

- OBJECTIFS :**
- Favoriser l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle pour prévenir la dégradation de la qualité de l'air en travaillant sur la continuité, le confort et la sécurité de ces modes.
 - Favoriser l'intermodalité et l'usage de mobilités actives
 - Favoriser les recrutements des entreprises et le pouvoir d'achat des salariés
 - Favoriser par les mobilités, l'équilibre du territoire et la vitalité des bourgs ruraux
 - Accorder plus de places sur la voirie et les stationnements pour les modes doux

- OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES**
- Réduction de l'usage individuelle de la voiture en favorisant les autres modes de transport alternatifs (vélo, piétons, covoiturage, trains bus,...)
 - o Pour les actifs travaillant dans leurs communes de résidences, objectif d'abandon de la voiture : 30% des trajets automobiles d'ici 2030 (soit 3600 actifs)
 - o Pour les actifs travaillant en dehors de leurs communes de résidence, adoption du covoiturage, du télétravail ou des transports en commun : 21% des trajets automobiles (soit 4200 actifs)

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : 24 GWh (estimation regroupant l'action sur les transports en commun – MA3 et celle-ci) (A définir dans l'étude du plan de mobilité : 24 GWh correspond à la contribution des actions hors schéma vélo à l'objectif énergétique global du PCAET)

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

- Modalités et étapes :*
- 1 Recrutement d'un chargé de mission mobilité
 - 2 Mise en place d'une gouvernance appropriée (Faire évoluer la délégation du VP au Transport vers une délégation à la mobilité)
 - 3 Lancement du plan de mobilité de l'Agglomération (intégrant schéma des aires de covoiturage, plan de mobilité interne à la collectivité, réflexion sur un guichet unique de la mobilité,...)

Court terme : 2020 : lancement de l'étude de mobilités

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté / entreprises	Mathieu JEROME Responsable du pôle Habitat-Mobilité Chargé de mission mobilité	Communes, Département, Région, ADEME, Etat, Ouest GO, Entreprises, Association EVEIL, Association Ehop...

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un plan de mobilité – 120 000 €HT - Recrutement d'un chargé de mission mobilité - 40 000 €/an 	<ul style="list-style-type: none"> - État, Région, ADEME, Département

INDICATEURS DE SUIVI

- Evolution des parts modales (déterminer par les indicateurs de suivi du plan de mobilité)
- Nombre de mise place des plans de mobilités d'entreprises

Biomasse

Développement de la ressource de biomasse pour stocker davantage de carbone et faciliter la transition du territoire

CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
<i>BI1</i>	Amélioration de la gestion forestière	Jean-marc CARREAU CPPF	68
<i>BI2</i>	Développement et valorisation du bois bocage	SBV Vilaine Amont - Chevré	70

[BI1] Amélioration de la gestion forestière

Thème	Biomasse
Orientation	Développement de la ressource de biomasse pour stocker davantage de carbone et faciliter la transition du territoire

Le territoire compte aujourd'hui une surface forestière plutôt restreinte avec trois grands ensembles (Pertre, Chevré, La Guerche) sur lesquels il existe des plans simples de gestion. Il n'y a pas de gestion forestière sur les petites parcelles. Il s'agira d'encourager la mise en place de plan de gestion sur les petites surfaces et d'améliorer la gestion sur les grandes surfaces. Le CRPF dispose d'outils pour accompagner les propriétaires.

Breizh Forêt Bois est un programme régional financé dans le cadre du Plan de Développement Rural de Bretagne 2014-2020 sur fonds publics européens (FEADER) et nationaux (État, Région, Départements). Il concerne deux types d'opérations :

- Boisement
 - de terres abandonnées par l'agriculture
 - de parcelles enfrichées
- Transformation (reboisement)
 - de peuplements pauvres
 - de peuplements inadaptés

OBJECTIFS : Améliorer la séquestration de carbone des forêts
Participer au développement de la ressource biomasse

OBJECTIFS
QUANTITATIFS
CIBLES

IMPACTS indirect
ÉNERGÉTIQUES :

PRIORITE : +

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes :

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
CRPF	Jean Marc Carreau [Centre régional de la propriété forestière (CRPF) Bretagne – Pays de la Loire]	Chambre agriculture, bassin versant

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs

INDICATEURS DE SUIVI

- Evolution des surfaces boisées du territoire
- nombre de plans de gestion forestier

[BI2] Développement et valorisation du bois bocage

Thème	Biomasse
Orientation	Développement de la ressource de biomasse pour stocker davantage de carbone et faciliter la transition du territoire

Le territoire vitréen est historiquement une terre d'élevage et de bocage. Cependant, le linéaire de bocage s'est réduit ces dernières décennies et le territoire possède un linéaire moins dense que la moyenne départementale. Il s'agit de redévelopper le linéaire de haies et de mettre en place une filière locale de production et de créer des débouchés, via le développement de chaudières bois [en lien avec l'action AN5].

Pour le volet plantation, VitréCo peut s'appuyer sur le programme Breizh Bocage qui est porté par les syndicats de bassins versants. Ce programme contribue à la limitation du transfert de phosphore au cours d'eau. Des diagnostics individuels par exploitation sont proposés par le syndicat de bassin versant pour identifier les parcelles à risques prioritaires de transfert. Des propositions d'aménagement sont effectuées à la suite de ce diagnostic. La plantation de haies est financée. Les travaux sont entièrement financés par les SBV et sont réalisés par des entreprises. Par ailleurs, le département soutient l'agroforesterie intra parcellaire à travers le financement de diagnostics agroforesterie (financé à 80%).

Un exemple est disponible sur le territoire de la CC Auray Quiberon où la création d'une chaudière bois pour la piscine s'est accompagnée d'une contractualisation avec un groupement d'agriculteurs pour la fourniture de bois local. D'autres exemples sont disponibles à proximité sur le département de la Mayenne. Ou plus proche, à Roche aux fées communauté (avec 4 chaudières + 2 en projet).

OBJECTIFS : Développer le linéaire de haies afin d'augmenter la production de bois de chauffage.

Valoriser le surplus de biomasse issue des haies (branches des arbres) pour générer une rémunération complémentaire des exploitants

Générer des co-bénéfices pour la biodiversité et la gestion de l'eau

Créer des débouchés

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES Création d'une filière locale d'approvisionnement ou officialiser ce qui existe déjà.

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES :

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes :

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Syndicat bassin versant sur l'incitation à la plantation Vitré Communauté sur la valorisation de la ressource	SBV via Breizh Bocage	Syndicat de Bassin Versant

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
Intégré dans le financement de Breizh Bocage	

INDICATEURS DE SUIVI

- Linéaire de haies (en km)
- Densité bocagère
- Longueur des réseaux bocagers à proximité des cours d'eau (évaluation du maillage)

Production d'énergie

Une production énergétique d'origine renouvelable permettant un approvisionnement sécurisé, en électricité, en chaleur et en biogaz pour les ménages, les entreprises et les collectivités du territoire

CODE	Intitulé de l'action	Responsable	
PE1	Projet de centrale photovoltaïque (3MWc) à Cornillé sur le dôme de l'ancienne décharge par le SMICTOM	SMICTOM P-Y BOCANDE	73
PE2	Etude de faisabilité de l'extension du réseau de chaleur du SMICTOM Sud-Est 35	SMICTOM P-Y BOCANDE	75
PE3	Développer la filière de méthanisation	A.LAMY	77
PE4	Développement de chaufferies biomasse et de petits réseaux de chaleur	Q.LE BRIGANT	79
PE5	Développement de la production d'électricité renouvelable en gouvernance partagée	A.LAMY	81

[PE1] Projet de centrale photovoltaïque à Cornillé sur le dôme de l'ancienne décharge

Thème	Production d'énergie
Orientation	Une production énergétique d'origine renouvelable permettant un approvisionnement sécurisé, en électricité, en chaleur et en biogaz pour les ménages, les entreprises et les collectivités du territoire

Propriété du Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères du sud-est de l'Ille-et-Vilaine (SMICTOM 35), l'ancienne décharge d'ordures ménagères du Bois de Cornillé est fermée depuis 2000.

Un projet d'installation de centrale photovoltaïque sur le dôme de l'ancienne centrale est à l'étude, pour une puissance de 3 MWc. Il permettrait de produire entre 2 et 3 GWh d'électricité par an.

Le SDE 35 travaille en partenariat avec les différents SMICTOM du 35 sur un projet mutualisé pour le développement de centrales solaires sur les ISDND du 35.

OBJECTIFS : Valoriser le site de Cornillé – Produire de l'énergie renouvelable
Installation de 3 MWc

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : 2-3 GWh

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>	

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : 2019 : Validation du projet mutualisé ;
2021 : Candidature Appel d'offre CRE ;
2024/2025 : Mise en service de la centrale solaire.

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
SMICTOM Sud Est 35	Pierre Yves BOCANDE David BESNIER	Vitré Communauté, Habitants (?)

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
2 425 k€	

INDICATEURS DE SUIVI

[PE2] Etude de faisabilité de l'extension du réseau de chaleur du SMICTOM Sud-Est 35

Thème	Production d'énergie
Orientation	Une production énergétique d'origine renouvelable permettant un approvisionnement sécurisé, en électricité, en chaleur et en biogaz pour les ménages, les entreprises et les collectivités du territoire

Le SMICTOM sud est 35 valorise énergétiquement les déchets qu'il reçoit sous forme de chaleur. Il dispose aujourd'hui d'un réseau à « haute pression » destiné à des usages industriels et un réseau « basse pression » utile à des entreprises et des activités tertiaires. Le réseau de chaleur chauffe notamment la piscine du Bocage et alimente la cuisine centrale de Vitré Communauté.

Le SMICTOM souhaite aujourd'hui étendre ce réseau vers le Nord de la ville dans le but de trouver des débouchés et de substituer environ 15 GWh d'énergie gaz.

OBJECTIFS : Raccorder de nouveaux abonnés en énergie renouvelable et de récupération

IMPACTS >15 GWh
ÉNERGÉTIQUES :

PRIORITE : ++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes :

2019 : Etude de faisabilité ;

2020 : Orientation sur la poursuite de l'étude selon la production énergétique supplémentaire mise en place sur le territoire

Court terme : Oui

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
SMICTOM sud est 35	Pierre-Yves BOCANDE David BESNIER	Vitré Co

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
240 K€	ADEME SMICTOM Sud Est 35

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de clients raccordés à l'extension du réseau de chaleur
- Quantité d'énergie (chaleur) livrée par le SMICTOM (en GWh)

Commentaires issus des ateliers

Le SMICTOM Sud-Est 35 fait une étude relative à l'extension du réseau de chaleur avec l'idée de rejoindre le pôle SVA, hôpital. Il y a plusieurs clients potentiels sur le trajet (EHPAD, établissements scolaires, etc.) permettant 15-16 GWh de substitution gaz. Le rendu de l'étude est prévu pour Juin 2019. Il va y avoir une action sur la modernisation et l'extension du réseau de chaleur.

[PE3] Développer la filière de méthanisation

Thème	Production d'énergie
Orientation	Une production énergétique d'origine renouvelable permettant un approvisionnement sécurisé, en électricité, en chaleur et en biogaz pour les ménages, les entreprises et les collectivités du territoire

Terre d'élevage, le territoire de Vitré Communauté dispose d'un gisement de méthanisation important à travers les effluents d'élevage et résidus de cultures. La méthanisation permet de produire du biogaz (injecté au réseau), de la chaleur et de l'électricité.

De plus, la présence d'un réseau de gaz desservant les principales communes du territoire permet d'envisager la production de biogaz en substitution du gaz naturel.

Aujourd'hui, les unités en fonctionnement en Pays de Vitré produisent environ 9 GWh / an. Les études de potentiels faites par la DDTM en 2013 ou GRDF plus récemment estiment le potentiel de production respectivement à 700 GWh et 593 GWh sur le même périmètre.

Le développement de cette filière implique un soutien des pouvoirs publics et une simplification des démarches administratives.

OBJECTIFS :	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la production d'énergie renouvelable - Diminuer les émissions de GES - Diversifier les revenus des agriculteurs
OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES	- 10/20 unités réalisées d'ici 2030 (1unité=1-2GWh)
IMPACTS ÉNERGÉTIQUES :	21 GWh
PRIORITE :	+++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Définir un programme d'action territorial sur cette thématique

- Promotion de la méthanisation collective
- Action de la chambre d'agriculture et de GRDF
- Retour d'expérience sur la couverture de fosse
- Financement LEADER et projets collectifs
- Réseau de chaleur et réflexion à l'échelle communautaire (retour d'expérience de la CC de la Roche aux Fées)
- Appui aux communes pour création de micro-réseau de chaleur

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté, AILE (Jeanne LENCAUCHEZ)	A.LAMY	Aile, Chambre d'agriculture, GRDF

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
à définir	<ul style="list-style-type: none"> - AILE / Région / ADEME - LEADER sur les études - Vivéa sur les formations - faire attention sur la méthanisation (au détriment du pâturage)

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de méthaniseurs
- Production énergétique issue des méthaniseurs

[PE4] Développement de chaufferies biomasse et de petits réseaux de chaleur

Thème	Production d'énergie
Orientation	Une production énergétique d'origine renouvelable permettant un approvisionnement sécurisé, en électricité, en chaleur et en biogaz pour les ménages, les entreprises et les collectivités du territoire

Les chaufferies collectives et petits réseaux de chaleur sont des équipements adaptés à des zones de faible densité dès lors qu'un ou plusieurs plus gros consommateurs sont identifiés et peuvent garantir la viabilité économique du projet.

Ils sont une bonne alternative aux équipements individuels et / ou aux réseaux de chaleur plus importants car ils permettent à la fois une mutualisation des coûts et de l'entretien des équipements pour une économie de projet plus facile à trouver.

La chaufferie bois de l'EPHAD de Gennes / Seiche est un exemple inspirant. De nombreux équipements publics (mairies, hôpitaux, établissements scolaires, ...) et privés (cliniques, entreprises, ..) peuvent contribuer au développement des chaufferies collectives et petits réseaux de chaleur en servant de déclencheur de projets.

OBJECTIFS : Augmenter la production d'énergie renouvelable

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES : 20 GWh (15% des besoins thermiques tertiaires et 10% des besoins thermiques de l'industrie)

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : 20 GWh

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Accompagnement à la réalisation des communes ciblées. En récupérant les données de consommation des communes ciblées, puis une pré étude est réalisée par AILE afin de déterminer un premier niveau de viabilité du projet.

Si l'étude aboutit communication auprès de communes (voir fiche AN2)

Modalités et étapes :

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	Quentin LE BRIGANT	Aile, Syndicat bassin Vilaine Amont, CBB35

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
Intégré au budget	Vitré Co et AILE (pré étude gratuite)

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de chaufferies collectives et petits réseaux de chaleur ENR
- Production issue de chaufferies collectives et petits réseaux de chaleur ENR

[PE5] Développement de la production d'électricité renouvelable en gouvernance partagée

Thème	Production d'énergie
Orientation	Une production énergétique d'origine renouvelable permettant un approvisionnement sécurisé, en électricité, en chaleur et en biogaz pour les ménages, les entreprises et les collectivités du territoire

Nos besoins électriques tendent à croître en substitution des énergies fossiles. Bien que la priorité de la transition énergétique vise à réduire les consommations d'énergie, la production locale d'électricité est un enjeu majeur également. Rappelons que seuls 7 % des besoins d'électricité actuels à Vitré Communauté sont couverts par la production locale.

Le diagnostic PCAET a mis en exergue un potentiel de production important reposant essentiellement sur l'éolien et le solaire photovoltaïque. Mais le développement de ces filières doit se faire dans des conditions qui conviennent au plus grand nombre : élus communaux et habitants. Pour cette raison, il semble pertinent qu'ils prennent part à la gouvernance des projets, ainsi qu'à leur investissement financier s'ils le désirent.

OBJECTIFS : Augmenter la production d'énergie renouvelable
Associer les habitants aux projets

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES 315 000m² de PV en toiture
40MW éolien

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : 142,4

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>					

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Il s'agit, sur la base d'un schéma directeur d'énergies renouvelables de favoriser l'émergence de projets d'énergies renouvelables électriques sur le territoire (éolien, photovoltaïque, hydro électricité, ombrières...)

Court terme :

Evaluation du potentiel en toiture et sur les parkings pour le photovoltaïque
Rencontre avec le SDE35, développeurs
Recrutement d'un bureau d'études

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	A.LAMY	SDE 35, Réseau Taranis Bureau d'études

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
60 000 € (études et premières réalisations)	ADEME fond chaleur

INDICATEURS DE SUIVI

- Création d'une instance de gouvernance citoyenne de production d'ENR
- Nombre de projets ouverts au financement participation
- Puissance installée

Activités économiques durables

Soutenir le développement des activités économiques dynamiques à faible impact environnemental, dont le rapport à l'énergie est basé sur l'efficacité et la modération

CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
AE1	Améliorer la performance des entreprises du territoire via un CEP entreprises	L.EVAN CCI	84
AE2	Mettre en place une station GNV sur le territoire en mutualisant les besoins des entreprises (et des collectivités)	A.LAMY	87
AE3	Mise en place d'exigences fortes sur l'énergie, l'air et le cycle de l'eau dans les zones d'activités : - Par l'inscription de critères eau, énergie, biodiversité dans les règlements pour les nouveaux aménagements - Par la généralisation de l'architecte conseil à toutes les ZA et un élargissement à la thématique énergétique - Par la mise en place de diagnostics flash systématiques lors des départs (location, propriété) - Par la production une extension exemplaire d'un point de vue environnementale pour la ZA Torcé-Etrelles	N.GRILLOT	89
AE4	Mise en place d'une démarche multi-partenariale « Territoire économe en ressource » par le SMICTOM	SMICTOM	93

[AE1] Améliorer la performance des entreprises du territoire via un service de Conseil en Economie d'Énergie auprès des entreprises

Thème	Activités économiques durables
Orientation	Soutenir le développement des activités économiques dynamiques à faible impact environnemental, dont le rapport à l'énergie est basé sur l'efficacité et la modération

Les entreprises ont besoin d'accélérer leur transition écologique et énergétique mais manquent d'expertise pour conduire leur projet. Leurs consommations d'énergie représentent une charge non négligeable sur les budgets de fonctionnement. Le dispositif proposé est la création d'un service de conseil en économie d'énergie

Tenter de massifier l'action par la multiplication de diagnostics s'avère coûteux et laisse l'entreprise seule face à la difficulté de mettre en œuvre les actions préconisées.

La CCI Ille et Vilaine et l'intercommunalité engagée dans le PCAET peuvent conjuguer leurs efforts pour favoriser la montée en compétences des PME et l'animation d'une dynamique collective de progrès fondée sur le partage d'une expertise technique.

Ce service de conseil en économie d'énergie aurait vocation d'intervenir auprès des entreprises pour les conseiller, les orienter en toute indépendance et les aider à monter des dossiers de financements de solutions efficaces et sans carbone, avec l'appui de l'architecte conseil pour les parcs d'activités. Ce conseil-entreprises serait porté par la CCI en partenariat avec Vitré Communauté et pourrait financer en partie cet accompagnement avec les CEE. Les actions pourraient porter sur l'efficacité énergétique, la rénovation thermique des bureaux, etc. Le territoire peut s'appuyer sur le programme Breizhfab et l'étude IDEA35 « *Consommer moins d'énergie dans les parcs d'activités : 43 fiches pour agir avec les entreprises* »

L'association Eveil pourra être un partenaire du programme.

Cette action est particulièrement bien adaptée au contexte de VitréCo qui dispose d'un fort tissu industriel et tertiaire et qui a déjà un dispositif de CEE mis en place. Des territoires comme le Grand Nancy pourront conseiller la mise en place du dispositif.

OBJECTIFS : Accompagner les entreprises dans la réduction de leurs consommations d'énergie et de leurs gaz à effet de serre.

Nommer des référénts énergie économie circulaire, personnes mandatées par leur entreprise pour piloter une démarche de progrès en matière d'énergie et d'économie circulaire.

Mettre à disposition de ces « Référénts énergie économie circulaire » un conseil expert partagé pour les former et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs actions.

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES	Réduction de 25% des consommations de chaleur de l'industrie d'ici 2030
	Réduction de 10% des consommations d'électricité de l'industrie d'ici 2030
	Réduction de 25% des consommations de chaleur et d'électricité du tertiaire d'ici 2030
	[en lien avec AE3]
IMPACTS ÉNERGÉTIQUES :	146,4 GWh potentiel
PRIORITE :	+++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes :

- Définir et préciser l'offre de service, préciser le public-cible et évaluer le volume de bénéficiaires potentiels de ce service, préciser le coût du service rendu
- Définir les modalités de mise en œuvre de ce service (en régie ou à externaliser)
- Informer le public cible sur l'ouverture du service et son offre de service
- Validation conseil communautaire pour la création du poste
- Disposer de la liste des contacts des entreprises
- Mobilisation des entreprises
- Réalisation de diagnostic de 1er niveau gratuit (sous réserve que la gratuite soit considérée comme une aide économique)
- Diagnostic de second niveau avec cofinancement et accompagnement dédié du chef de projet
-

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
CCI	Loic EVAIN	CCI EVEIL ADEME Vitré Co (N.GRILLOT et service dév durable)

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
15 000 €	CCI

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'entreprises adhérentes à la démarche

[AE2] Mettre en place une station GNV sur le territoire en mutualisant les besoins des entreprises (et des collectivités)

Thème	Activités économiques durables
Orientation	Soutenir le développement des activités économiques dynamiques à faible impact environnemental, dont le rapport à l'énergie est basé sur l'efficacité et la modération

Aujourd'hui, l'ensemble du transport routier est dépendant du pétrole pour fonctionner. Le Gaz Naturel Véhicule (GNV) est une alternative qui permet de réduire les émissions de polluants¹, en particulier sur les cycles hors zones urbaines. À terme, l'objectif est également de produire du biogaz pour alimenter une station. C'est un débouché particulièrement intéressant pour la filière méthanisation car il s'agit d'une consommation stable sur l'année (contrairement au débouché pour le chauffage).

Il s'agit pour Vitré Communauté d'examiner en lien avec le SDE 35, s'il y a des volontés convergentes chez les transporteurs (bus ou poids lourds) et chez les acteurs publics (transports urbains, benne à ordures) d'investir dans une station GNV qui pourrait ainsi être mutualisée.

OBJECTIFS : Créer une station GNV sur le territoire

OBJECTIFS QUANTITATIFS : 4% des poids lourds du territoire à 2030

CIBLES

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : 6,7 GWh

PRIORITE : ++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
			<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

¹ En région Rhône-Alpes par exemple, un consortium de transporteurs routiers, soutenu par l'ADEME a ainsi équipé des camions Gaz et Diesel de capteurs de pollution pendant 2 ans. Les 6 véhicules testés ont parcouru plus d'1 million de kilomètres en usage réel. Les résultats ont mis en évidence un gain de NOx de 43 à 66 % avec les véhicules gaz par rapport aux véhicules Diesel.

Modalités et étapes :

- Evaluer les besoins de la flotte de véhicules sur le territoire via service dev éco. Effectuer une étude auprès des entreprises du territoire pour évaluer le potentiel de véhicules PL qui pourraient utiliser une station GNV, définir les modalités financières et d'utilisation
- Proposer des terrains au SDE35 Faciliter l'implantation d'une station GNV sur le territoire de Vitré Communauté.

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
VitréCo pour la coordination SDE 35 pour l'investissement ?	Vitré Communauté (Annabelle LAMY) SDE35 Charlotte SIMON	SDE 35, Transporteurs du territoire, Développement économique, développement durable de Vitré Communauté

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
	SDE 35

INDICATEURS DE SUIVI

- Station ouverte (oui/non)
- GWh de GNV livrés / an
- Nombre de véhicule GNV

[AE3] Mise en place d'exigences fortes sur l'énergie, l'air et le cycle de l'eau dans les zones d'activités et réaliser une extension exemplaire d'un point de vue environnementale pour la ZA Torcé-Etrelles

Thème	Activités économiques durables
Orientation	Soutenir le développement des activités économiques dynamiques à faible impact environnemental, dont le rapport à l'énergie est basé sur l'efficacité et la modération Soutenir le développement des activités économiques dynamiques à faible impact environnemental, dont le rapport à l'énergie est basé sur l'efficacité et la modération

Les zones d'activités peuvent voir leur qualité environnementale s'améliorer, à la fois dans la performance énergétique des bâtiments, la gestion des mobilités, la gestion des eaux la présence et la qualité de la biodiversité. Il s'agit de renforcer la qualité environnementale des zones d'activités existantes et à venir, en particuliers par ces quelques actions :

- l'inscription de critères eau, énergie, biodiversité dans les règlements pour les nouveaux aménagements
- la généralisation de l'architecte conseil à toutes les ZA et un élargissement à la thématique énergétique
- la mise en place de diagnostics flash systématiques lors des départs (location, propriété)
- la définition d'OAP dans les PLU, qui peuvent contenir des dispositions en la matière, notamment sous l'angle de l'économie d'espace

Pour les éléments d'inspiration :

- Exemple de Lorient agglomération
- Fiches actions IDEA35

Les zones d'activités sont un enjeu important de la transition énergétique. Les entreprises sont de plus en plus appelées à faire des efforts d'un point de vue environnemental et elles sont à la recherche de solutions pour prendre leur part.

La ZA Torcé Étrelles est très attractive du fait de son positionnement et il est donc possible d'imposer des critères air énergie climat forts. Une extension est prévue et il s'agit de définir des critères qui réduisent les impacts de l'aménagement sur l'environnement et offrent des opportunités aux entreprises de s'engager. Les enjeux suivants pourraient être développés : biomatériaux, bioclimatisme, biodiversité, perméabilité, production d'énergie renouvelable (ombrières par exemple), mobilité. Extension de ces principes à la ZA Briquetterie 4, à Etrelles et la Gaultière.

OBJECTIFS : Améliorer la qualité environnementale des zones d'activité
Réduire les impacts environnementaux de la zone.
Faire des critères d'aménagement des facteurs d'attractivités.
Servir d'exemple pour les aménagements à venir

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES Réduction de 25% des consommations de chaleur de l'industrie d'ici 2030
Réduction de 10% des consommations d'électricité de l'industrie d'ici 2030
Réduction de 25% des consommations de chaleur et d'électricité du tertiaire d'ici 2030
[en lien avec AE1]

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : NSP

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes :

- Associer les maîtres d'œuvre
- Généraliser la présence de l'architecte conseil à toutes les ZA et élargir le périmètre à la thématique énergétique
- Mettre en place des diagnostics flash systématiques lors des départs (dans la mission de conseil ci-dessus)
- Pour toutes nouvelles zones d'activités :
 - o prescrire des règles dans les règlements de ZA
 - installer des infrastructures de production d'énergie renouvelable (exemple : ombrières)
 - imposer des parkings vélos
 - Imposer que les charpentes des toitures supportent l'installation de panneaux photovoltaïques.
 - parkings VL perméables pour partie, etc.
 - gestion des eaux pluviales sur site
 - Imposer une mutualisation d'espaces (ex : stationnements, manœuvres) entre les entreprises du parc d'activités et un % minimal d'emprise au sol à construire sur l'unité foncière.
 - o mettre en œuvre une incitation financière conditionnée vers les TPE/ PME ayant un projet d'implantation en zones d'activité
- Pour les ZA existantes, être dans l'incitation, via un suivi architectural des projets d'implantation
- Assurer sur nos équipements propres une démarche exemplaire :
 - o optimiser les plages horaires d'éclairage des ZA
 - o installer des trackers ou panneaux photovoltaïques sur les espaces verts publics (attention à ne pas limiter les bénéfices des espaces verts pour réduire le changement climatique – mieux vaut optimiser les toitures et parkings)
 - o aménager des parkings vélos mutualisés sur les espaces publics (au-delà des stationnements, il convient aussi et surtout de créer et sécuriser les liaisons douces vers et au sein des PA)
 - o inciter (ou obliger ?) à la récupération des eaux de pluies par un système de stockage à la parcelle
 - o poursuivre l'aménagement de zones de covoiturage (elles sont déconnectées des PA, plutôt situées près des axes de circulations et des agglomérations)
- Remise d'un prix sur les opérations exemplaires

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Co	Nathalie GRILLOT directrice d'opérations - Service développement économique	Céline BOILEAU-JACQUET (suivi des ZAC)

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
	Vitré Co pour les parcs existants et intégré au prix de cession pour les nouveaux Vitré Co pour les parcs existants et intégré au prix de cession pour les nouveaux

INDICATEURS DE SUIVI

- Surface (ou capacité ?) de production EnR
- Ratio de surfaces perméables

[AE4] Mise en place d'une démarche multi-partenariale « Territoire économe en ressource » par le SMICTOM

Thème	Activités économiques durables
Orientation	Soutenir le développement des activités économiques dynamiques à faible impact environnemental, dont le rapport à l'énergie est basé sur l'efficacité et la modération

Suite à son programme Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage qui s'est achevé en 2019, le SMICTOM Sud Est 35 a pour objectif d'obtenir le label Territoire Econome en Ressource. Ce label est un contrat passé avec l'ADEME pour favoriser l'émergence des actions portées sur la thématique déchets et économie circulaire à travers la mise en place d'un plan d'actions réalisé sur trois ans.

OBJECTIFS : Favoriser le développement de l'économie circulaire à travers la gestion des déchets du territoire

OBJECTIFS QUANTITATIFS CIBLES En cours de définition pour le 05 décembre 2019

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : indirect

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>		

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Phase diagnostic, dépôt du dossier de candidature pour le 05 décembre 2019.

2020 2021 2022 : trois ans de dévolution du plan d'actions

Court terme : Oui

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
SMICTOM	D.BESNIER, Céline HOFFECARD	Vitré Communauté EVEIL ADEME REGION

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
En cours de définition pour le 05 décembre 2019.	En cours de définition pour le 05 décembre 2019.

INDICATEURS DE SUIVI

- Production de déchets sur le territoire
- Taux de valorisation des déchets en précisant la catégorie de déchets valorisés et ceux qui ne peuvent pas l'être.

Commentaires issus des ateliers

Logique d'appel à projets et de collaboration avec SMICTOM à favoriser !

Environnement

Une transition énergétique dont les impacts sont positifs pour les autres dimensions environnementales

CODE	Intitulé de l'action	Responsable	Page
EN1	Protéger la biodiversité en limitant l'artificialisation des sols, en diminuant l'éclairage nocturne, en protégeant la trame verte et bleue et en renforçant le bocage	R.HENRIO	96
EN2	Diminuer la consommation d'eau potable	S.DAVENEL	98
EN3	Suivi et sensibilisation à la qualité de l'air	A.LAMY	100

[EN1] Protéger la biodiversité en limitant l'artificialisation des sols, en diminuant l'éclairage nocturne, en protégeant la trame verte et bleue et en renforçant le bocage

Thème	Environnement
Orientation	Une transition énergétique dont les impacts sont positifs pour les autres dimensions environnementales

La biodiversité des territoires ruraux, aujourd'hui mise à mal, est mesurée notamment par l'écroulement des populations d'oiseaux, d'insectes et de poissons (-60% de vie sauvage en 40 ans). Les principales causes sont à chercher dans la réduction de leurs habitats ou leur fragmentation ainsi que par la destruction chimique des insectes et la contamination des milieux.

Cette action transversale vise à protéger la biodiversité dans le cadre du PCAET, en s'assurant que les actions mises en place contribuent à protéger et à renforcer la biodiversité. Les documents d'urbanisme ont un rôle central pour soutenir la protection des milieux.

OBJECTIFS : Protéger la biodiversité du territoire
Limiter l'artificialisation des sols

OBJECTIFS QUANTITATIFS Augmentation du linéaire de bocage réalisé par Breizh Bocage pour le programme 2020-2024

CIBLES Eclairage public : Diminution du nombre cumulés d'heures de fonctionnement, agir également sur la couleur des lampes

Reprendre les objectifs du SCoT en termes de consommation de foncier

IMPACTS ÉNERGÉTIQUES : NSP

PRIORITE : ++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
								<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Mise en place d'une trame verte et bleue. Eventuellement trame noire sur les plus gros bourgs et villes centres

Reconstitution de tout linéaire de bocage

Concevoir les parcs d'activités plus économes en foncier (créer des espaces mutualisés, notamment stationnement...). Il faut intervenir sur les OAP, le règlement puis en phase opérationnelle.

Renforcer les actions de sensibilisation et de communication sur la réduction, de l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques par l'ensemble des publics, les agriculteurs

Court terme : Envisager la réalisation d'un ABC communautaire

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
communes	Philippe LECUYER et R.HENRIO en tant que PPA sur les PLU	Syndicat d'urbanisme (observatoire)

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers

INDICATEURS DE SUIVI

- Consommation de foncier du SCoT
- Linéaire de haies créés chaque année et comptabiliser le bilan net des haies détruites / créées.
- Evolution des consommations d'électricité d'éclairage public
- Evolution du nombre de points lumineux de l'éclairage public rapporté à la population

[EN2] Diminuer la consommation d'eau potable

Thème	Environnement
Orientation	Une transition énergétique dont les impacts sont positifs pour les autres dimensions environnementales

Le territoire est particulièrement vulnérable quant à sa ressource en eau. Les consommations principales sont liées aux usages industriels et agricoles. Il s'agit donc d'envisager la réduction des consommations d'eau potable et d'inciter à la récupération et l'utilisation des eaux pluviales. La réduction de la consommation d'eau permet également la réduction des consommations d'énergie : par exemple dans l'habitat, la diminution de la consommation d'eau (avec un réducteur de pression) peut permettre une réduction notable de la consommation d'eau chaude et donc de la consommation énergétique des ménages.

OBJECTIFS : Réduire les consommations d'eau potable

OBJECTIFS
QUANTITATIFS
CIBLES

IMPACTS indirect
ÉNERGÉTIQUES :

PRIORITE : +++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
		<input checked="" type="checkbox"/>						<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : 1^{ER} JANVIER 2020 = compétence eau/assainissement pour Vitré Co

Court terme :

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré Communauté	Stéphane Davenel	SYMEVAL

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financiers
---------------	------------

INDICATEURS DE SUIVI

- Consommation d'eau du territoire

Commentaires issus des ateliers

En lien avec les économies de ressources dans les Zones d'activités

[EN3] Suivi et sensibilisation à la qualité de l'air

Thème	Environnement
Orientation	Une transition énergétique dont les impacts sont positifs pour les autres dimensions environnementales

Vitré Communauté, au titre de sa compétence de lutte contre la pollution de l'air est adhérent d'Air Breizh, association agréée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et chargée du suivi de la qualité de l'air à l'échelle régionale (adhésion annuelle de 8 000€). Cette association assure le suivi réglementaire de la qualité de l'air à l'échelle départementale et émet chaque jour un bulletin sur la qualité de l'air. Vitré Communauté relaie le cas échéant les alertes lors des pics de pollutions à la population.

Pour autant, les émissions de polluants atmosphériques sont mal connues sur le territoire de Vitré Communauté. Les informations proviennent des modèles de dispersion de polluants produits par Air Breizh. Elles permettent d'estimer la production des émissions de polluants atmosphériques par le territoire mais ne constituent pas un suivi de la qualité de l'air du territoire.

Aussi, au-delà de la vision cadastrale des émissions émises sur le territoire, une campagne de mesures a débuté en septembre 2019 afin de définir un programme local d'actions pour les réduire, sensibiliser et informer la population.

OBJECTIFS : Mieux connaître les émissions de polluants atmosphériques pour les réduire
 Sensibiliser la population à la problématique de la qualité de l'air

OBJECTIFS
 QUANTITATIFS
 CIBLES

IMPACTS indirect
 ÉNERGÉTIQUES :

PRIORITE : ++

OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

GES	Stockage carbone	MDE	EnR	Réseau de chaleur	Productions biosourcées	Polluants atmosphériques	Réseaux énergétiques	Adaptation au CC
		<input checked="" type="checkbox"/>						<input checked="" type="checkbox"/>

MISE EN ŒUVRE ET PLANNING

Modalités et étapes : Réalisation d'une campagne de mesure expérimentale à Vitré sur un an dont les objectifs sont de :

- Caractériser les niveaux de concentrations en situation de fond urbain dans le centre-ville de Vitré : pour cela, des mesures réglementaires de particules fines et du dioxyde d'azote sont proposées sur deux périodes d'un mois. La station mobile serait localisée à proximité immédiate de la future gare scolaire.
- Réaliser en sus, un suivi continu de la qualité de l'air par des micro capteurs (installations de 2 capteurs) pendant un an. Cette solution permettra d'avoir un suivi sur une plus longue période et pourra potentiellement être prolongée.

En fonction des résultats de la campagne de mesure, un programme d'actions spécifiques pourra être défini et mis en œuvre sur le territoire

Diffusion des informations de qualité de l'air via les outils de communication de Vitré Communauté.

Pour la fin de l'année 2019, améliorer la visibilité des informations relatives à la qualité de l'air au niveau local (diffusion des indices quotidiens, alertes, actualités...). Pour cela échanger avec référents communication/site internet afin d'évoquer les différentes solutions envisageables.

Court terme : Septembre 2019

PILOTAGE

Organisme	Nom du responsable	Partenaires associés
Vitré CO	Annabelle LAMY	Air Breizh Service communication

BUDGET & FINANCEMENT

Budget (en €)	Financeurs
30 000 € en 2019 8 000€/an/adhésion Air Breizh	

INDICATEURS DE SUIVI

- Mise en place du suivi de la qualité de l'air et d'un programme d'actions de communication.
- Nombre de jours/an de dépassement des seuils réglementaires

Modalités de mise en oeuvre du PCAET

Les instances de gouvernance mises en place pour la révision du PCAET seront maintenues pour la phase de mise en oeuvre.

L'équipe projet composée de la cheffe de projet, du CEP, de l'économiste de flux et du responsable du service sera chargée de se réunir 1 fois /trimestre pour faire un point d'avancement sur le programme d'actions du PCAET.

Le comité de pilotage composé des mêmes membres sera réuni chaque année. Il s'assurera de la bonne mise en oeuvre du programme d'actions du PCAET.

Il aura également la possibilité de compléter et enrichir le programme d'actions en lien avec les résultats.

Il se réunira au minimum une fois par an.

Le comité technique réunira les différents porteurs de projets afin de faire un point d'avancement, d'identifier les éventuels blocages.

Il a pour rôle le suivi concret des différentes fiches actions ainsi que des indicateurs.

Il se réunira au minimum deux fois par an.

Il s'appuiera sur le **bureau communautaire** ainsi que sur le **comité de direction** afin de développer une culture commune autour du PCAET.

L'engagement dans la démarche de labellisation citergie implique un suivi annuel par le titulaire du marché de révision du PCAET. Il est prévu une visite annuelle qui prendra la forme d'une réunion technique avec l'équipe projet et une réunion élargie (type comité de pilotage). Les plans d'actions étant similaires, cet accompagnement, durant 4 années jusqu'au prochain dépôt de dossier de labélisation, est un outil complémentaire dans la mise en oeuvre du PCAET.

Le renouvellement des élus communaux et communautaires en 2020 est une opportunité à saisir pour mener des sessions de sensibilisation et d'informations autour de la transition énergétique et des démarches de PCAET et Cit'ergie.

Le programme d'actions prévoit également une fiche action AN8 spécifique à sa mise en oeuvre en identifiant des moyens propres à mobiliser.